

# Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros



Inauguration de  
la Maison kénanaise  
le 9 novembre

Dossier

12

Un habitat léger et réversible

Jeunesse

14

C'est la rentrée !

Jardin et nature

38

Talus : sentinelles de notre  
environnement

Histoire

40

La culture du lin  
à Saint-Quay-Perros



Olivier HOUZET - Maire de Saint-Quay-Perros

**L**été s'achève avec son lot de moments si particuliers. Nos mois de juin et juillet ont été rythmés d'élections importantes, auxquelles vous vous êtes rendu-e-s nombreuses et nombreux. Elles ont abouti au résultat que l'on connaît tous. Les événements festifs et culturels ont certainement été plus joués et sont encore cette année une belle réussite grâce aux bénévoles engagés.

Les rentrées se sont très bien passées. Celle de l'école qui voit encore ses effectifs croître, sans pour autant permettre l'ouverture d'un poste pourtant réclamé à l'inspection académique. Celle des associations avec son forum qui fut cette année encore bien vivant et animé ; je tiens à remercier encore toutes celles et tous ceux qui le font vivre. Celle des travaux qui ont repris après la trêve estivale pour que nous puissions profiter ensemble de ce bel espace de vie associative et communal autour et dans la Maison kénaïse. Nous nous y retrouvons le 9 novembre pour son inauguration, je vous ai glissé un carton d'invitation dans ce magazine.

Ce magazine est l'occasion de faire un point (à temps) sur les travaux engagés et prévus sur notre commune. Voirie, aménagements, résidence, lotissements et zone d'activité y sont détaillés.

Nous avons perdu une personne importante pour la commune ; Monique nous manque, surtout à ceux qui la connaissaient depuis très longtemps et ont partagé tous ces moments associatifs qui resteront, à n'en pas douter, gravés dans leurs cœurs. Nous lui rendons hommage dans cette édition et en donnant prochainement son nom à une salle associative.

Des riverains de Bouscao nous ont concoctés un très bel article sur le Moulin de Bouscao et le travail du lin qui ravivera peut-être des souvenirs chez les plus anciens et qui mérite d'être rappelé pour entretenir la mémoire de notre patrimoine.

Sur un tout autre ton, nous avons choisi de présenter trois jeunes cavalières qui défendent brillamment les couleurs de notre commune et chevauchent avec passion : Manon, Perrine et Louane.

Enfin, vous pourrez découvrir tous les moments où nous allons nous retrouver cet automne, cet hiver et bien plus encore. Je vous dis donc à très vite.

Olivier Houzet

## Sommaire

03 / Info municipale

08 / Hommage  
Hommage à Monique Legrand

09 - Info communautaire

11 - Tribune

12 / Dossier  
Un habitat léger et réversible

14 / Jeunesse  
C'est la rentrée !

16 / Portrait  
Trois cavalières kénaïses

19 - Brèves

20 - Résumés des conseils

24 - Bibliothèque

25 - En image

26 / Dossier  
Festivités 2024

29 - Relais paroissial

30 / Vie associative

38 / Jardin et nature  
Talus : sentinelles de notre environnement

40 / Histoire  
La culture du lin à St-Quay-Perros

42 - Agenda

43 - Infos pratiques

## Vivre à Saint-Quay n°170

Mairie de Saint-Quay-Perros  
2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS  
Tél. 02 96 49 80 40 - contact@mairie-saintquayperros.fr

mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : Olivier Houzet Rédactrice en chef : Hannah Issermann  
Comité de rédaction : Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Réguer  
Conception graphique et mise en page : Antoine Verbrugge  
Photos : Mairie, Stéven Lemaître Impression : Publi Trégor Tirage : 880 ex.

Pour toute suggestion ou problème, ou si vous ne souhaitez plus recevoir le Vivre à Saint-Quay papier, contactez le comité de rédaction à : communication@mairie-saintquayperros.fr.

imprimé sur papier PEFC

IMPRIM'VERT

## VOIRIE : TRAVAUX ET CONCERTATIONS AVEC LES RIVERAINS



Réunion du samedi 31 août avec les élus et les riverains de l'avenue de la Mairie

### Travaux de voirie

Lorsque nos rues ont leur enrobé endommagé, pour certaines depuis de nombreuses années, la commune fait réaliser des travaux de « point à temps » : il s'agit de remettre une fine couche d'enrobé gravillonné uniquement aux endroits dégradés, afin de retrouver une bande de roulement confortable. Les rues de Balaney, Park ar Ch'ra, Crec'h ar Goff, l'impasse du Chenal et la résidence du Vallon ont reçu ce point à temps au printemps 2024. La rue de Kerliviec est programmée pour l'automne.

Des travaux plus conséquents sont nécessaires lorsque la bande de roulement est trop dégradée. La rue menant aux 4 recteurs, vers Perros-Guirec et l'impasse de Park ar Louédec menant à la future zone d'activités bordant la RD788 sont à l'étude. Cette dernière fera l'objet d'un Projet d'Urbanisation Partagé (P.U.P.) (voir page 5) obligeant l'aménageur à participer à son financement. La rue de l'Église va aussi être rénovée, avec une réorganisation de la circulation et une modification du stationnement, après consultation des riverains.

### Expérimentation avenue de la Mairie

Samedi 31 août, les élus en charge de la voirie et des travaux et le maire ont reçu en mairie les riverains de l'avenue de la Mairie. Ils leur ont présenté une proposition d'organisation de la circulation du bar des sports à la place de la Mairie, intégrant la gestion des stationnements. Cette proposition a reçu quelques modifications à la marge pour s'adapter aux contraintes de certains riverains. Cette expérimentation va impacter toute la population qui utilise cette avenue.

Les objectifs de cette expérimentation sont de réduire de façon efficace la vitesse, de sécuriser les cyclistes et de contraindre les Perrosiens qui utilisent notre centre-bourg comme un raccourci rapide via la rue des Hortensias et Gouzabas, tout ceci sans apporter de nuisance sonore aux riverains (donc en évitant les ralentisseurs).

Dans le sens de la descente, les véhicules sont orientés dans la contre-allée à droite du square du 19 Mars en sens unique jusqu'au giratoire de Pors-Ty-Olu. Un cédez-le-passage est installé à l'impasse du Liors.

Dans le sens de la montée, les véhicules sont en sens unique sur la voie de droite, la voie de gauche étant transformée en stationnements. Les cyclistes ont une partie de la voie dédiée.

Entre Pors-Ty-Olu et la mairie, 2 chicanes-écluses obligent les véhicules à céder le passage au véhicule en face. Ces chicanes sont matérialisées par des vasques fleuries. Les cyclistes peuvent passer entre la vasque et le trottoir sans faire de chicane. Enfin des emplacements de stationnement sont formalisés sur la rue de Kertanguy, en allant vers l'école.

Cette expérimentation durera 1 an à partir de la mi-octobre 2024. La commune installe des radars pédagogiques qui comptent les véhicules pour étudier l'évolution du trafic. Des modifications pourront être effectuées après avoir à nouveau rencontré les riverains début 2025.

### Aménagement routier à Pors-Ty-Olu

Lors des rencontres avec les riverains de Pors-Ty-Olu sur l'installation des 2 maisonnettes construites par Atihre pour Habitat-Jeunes (voir page 12), certains habitants ont fait remarquer des problématiques de vitesse et d'incivilités routières dans le quartier. Afin de casser la vitesse, les élus ont installé un stop au premier croisement à l'entrée de la résidence.

Cette installation provisoire permet de vérifier l'efficacité du dispositif et d'appréhender des contraintes que nous n'avions pas envisagées, comme des problèmes de stationnement pour quelques propriétaires. Les élus vont donc revoir l'organisation de cette expérimentation afin de mieux formaliser les emplacements de stationnement.

### Stationnements salle Yves Guégan, autour du tennis et rue de l'Église

Afin d'organiser et de rationaliser le stationnement aux abords de la salle Yves Guégan et de l'église, les emplacements vont être matérialisés au sol. L'idée est de pouvoir stationner un maximum de véhicules les jours d'affluence tout en permettant des manœuvres confortables.

Concernant le stationnement rue de l'Église, ceci engendrera une modification des zones et sens de circulation dans la rue. Une discussion doit être amorcée avec les riverains.

# 04 / Info municipale

## RÉSIDENCE DE CENTRE-BOURG : 2 BÂTIMENTS POUR 22 LOGEMENTS

Le projet de résidence qui est programmé sur le terrain en centre-bourg acquis par la municipalité en 2021 avait été interrompu afin d'étudier l'éventualité d'y installer une maison médicale. L'avenir de la maison médicale est maintenant pérennisé sur son site actuel, les médecins ayant réglé leur souci de structure et d'étanchéité.

Visuel depuis le bas du terrain



Après plusieurs propositions, le comité de développement du territoire a retenu l'offre de Coopalis présentée en conseil municipal fin septembre. Le terrain sera vendu à l'opérateur selon sa valeur estimée par les Domaines, soit 120 000 €. Les travaux seront totalement pris en charge par l'opérateur. Le projet comporte 2 bâtiments d'architecture classique locale avec des toits à 2 pentes, des terrasses ou balcons en alcôve. Ces bâtiments suivent la pente naturelle du terrain avec un rez-de-jardin plus bas que le rez-de-chaussée. Ils ne dépassent pas 8 mètres de haut.

Le projet a donc repris, en commençant par la consultation de différents promoteurs et/ou bailleurs répondant aux objectifs suivants :

- logements T2 ou T3 à un prix accessible,
- logements organisés pour pouvoir recevoir des personnes âgées, à mobilité réduite mais aussi de jeunes familles afin de créer une ambiance intergénérationnelle,
- logements en résidence (groupés ou collectifs), avec 1 ou 2 bâtiments,
- une esthétique architecturale et hauteur qui s'intègre dans le bourg,
- une conception intégrant au mieux des matériaux biosourcés et des compétences énergétiques fortes,
- maintenir un maximum de logement en locatif,
- intégrer la notion d'habitat participatif,
- garantir des logements en résidence principale.

Coopalis propose 22 logements en tout :

- 4 appartements seraient cédés à un bailleur social,
- 5 à 7 logements seraient cédés à une structure coopérative d'habitant pour créer un espace en habitat participatif (principe du co-living) sous forme locative,
- le reste serait en vente de type PSLA : location avec accession à la propriété, soumise à des critères sociaux relativement souples.

La répartition dans les 2 bâtiments reste à définir. L'espace sera ouvert sur la Coulée verte, la halle et la place. L'accès véhicule se fera par l'avenue de la Mairie, et un accès depuis la place sera réservé aux mobilités douces. Un cheminement piétons traverse l'espace, allant de l'avenue de la Mairie à la Coulée verte. Les élus ont validé le projet dans son principe.

Plan de masse du projet de résidence



# Info municipale / 05

## LOTISSEMENT À BALANEYER

L'intérieur du quartier de Balaneyer contient une lande qui fut jadis un dépôt pour l'entreprise Bonnot de Saint-Quay-Perros. Les propriétaires ont contractualisé une vente avec un promoteur (celui qui a déjà développé 2 lotissements sur la commune à Roudouanton et Crec'h Avel). Le promoteur a fait ensuite plusieurs propositions d'aménagement répondant aux prescriptions du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et du PLU communal encore en vigueur, ceux-ci indiquant des densités de logements différentes. Les propositions ont été discutées avec les riverains proches afin de trouver un projet qui convienne à toutes et tous en matière de densité et d'implantation des maisons. Il y a eu ensuite plusieurs discussions au niveau des exigences en matière de voirie, de poubelles et d'assainissement. La Mairie, le promoteur et les riverains sont arrivés à un accord sur un lotissement de 7 maisons individuelles reliées à l'assainissement collectif, avec une voie en impasse et une zone de retournement au milieu du lotissement. Cette voie comportera des places de stationnement publiques. La gestion des poubelles sera individuelle.



Plan d'organisation déposé au dossier de demande de Certificat d'Urbanisme

## ZA PARK AR LOUËDEC

Nombreux sont ceux qui ont remarqué le panneau annonçant le nouveau bâtiment commercial le long de la RD 788, proche du carrefour de Ker Noël. Nous ne pouvons vous communiquer de documents graphiques à cette heure, le dossier étant encore en instruction, donc confidentiel. Cependant, il est intéressant d'expliquer la démarche qu'a eu le comité de développement du territoire réunissant les élus de la majorité comme de l'opposition.



Rendu 3D du projet côté RD 788

Le projet initial intégrait la totalité de parcelle et celle en dessous actuellement boisée. Il proposait 4 bâtiments dont un à vocation industrielle en second rideau. Les élus ont demandé un inventaire rigoureux et officiel confirmant celui fait lors du diagnostic de biodiversité par l'UBO (voir Vivre à Saint-Quay 162 p5 et 164 p12). Le terrain est donc maintenant officiellement grevé aux 2/3 par une zone humide qui bloque toute construction. L'aménageur a donc dû revoir sa proposition pour conclure à un seul bâtiment, le long de la RD et une division parcellaire qui sépare la zone humide. Cette parcelle indépendante classée zone humide sera cédée à la commune pour en garantir sa protection et sa gestion. L'accès à la parcelle aménagée se fera par le giratoire de Kerliviec et l'impasse Park ar Louëdec qui sera élargie et intégrera les mobilités douces.

## CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE CITOYENNE



Mercredi 18 septembre la commune et la coopérative Kerwatt ont organisé une réunion publique pour présenter le projet de centrale photovoltaïque. Cette réunion, précédée de la projection d'un film documentaire "Le compte à rebours", a permis à une quarantaine de citoyens, kénanais pour la plupart, de comprendre le fonctionnement et le mode de financement de cette future centrale.

Le principe est relativement simple. Kerwatt, SAS citoyenne doit récolter 20 000 € de participation citoyenne (50 € minimum par participant), et fait un emprunt de 20 000 €. Chaque participant a une voix dans la gestion administrative de la société Kerwatt. La participation de la commune correspond à la mise à disposition du toit de la Maison kénanaise à l'euro symbolique. Cette centrale sera rétrocédée à la collectivité dans 20 ans sous garantie de 85% de rentabilité. Si la collectivité ne veut pas, les élus pourront exiger le retrait total de cette centrale aux frais de Kerwatt. Chaque citoyen est appelé à participer à cet investissement, toutes les informations sont disponibles sur le site Kerwatt, page dédiée à la centrale kénanaise.

➔ <https://kerwatt.bzh/les-centales/en-projet/saint-quay-perros-22/>



Réunion publique du 18 septembre

## RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2025

Saint-Quay-Perros réalisera en 2025 le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.



### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Lenquête réalisée en 2019 a permis de recenser à Saint-Quay-Perros :

- 1345 habitants
- 615 résidences principales
- 74 résidences secondaires
- 51 logements vacants (ou catégorie indéterminée)

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

1. **Déterminer** la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. **Définir** le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier** les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces et de logements.

## CREC'H MIN - TRANCHE 2



Vue aérienne du site

L'ouverture à l'urbanisme pour la seconde tranche du projet Crech Min suit son cours. La MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) a rendu un avis favorable au projet avec la recommandation de garantie de résidences principales et de justifier d'un besoin fort de logement sur le territoire. Une enquête publique obligatoire sur ce projet est programmée du 6 décembre 2024 au 6 janvier 2025. Elle sera disponible sur le site de LTC, de la Mairie et en format papier au secrétariat. Le commissaire enquêteur tiendra 2 permanences en mairie prévues le jeudi 12 décembre après-midi et le mardi 24 au matin.



### Vous êtes intéressé(e) par la fonction d'agent recenseur ?

Vous pouvez déposer votre CV et lettre de motivation en mairie.

Des sessions de formation seront dispensées par l'Insee (généralement 2 sessions d'une demi-journée).

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie au : 02 96 49 80 40.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

## ASSOCIATION SOLITREGOR

### LE DÉPLACEMENT ACCOMPAGNÉ SOLIDAIRE



À l'initiative de Pierre Houssais, maire de Kermaria-Sulard, mardi 18 juin 2024, et après plus d'une année de réflexions, de partages, d'informations, d'écriture de charte, de règlement, de statuts, les communes de Coatréven, Kermaria-Sulard, Louannec, Penvénan, Saint-Quay-Perros, Trélévern, Trévou-Tréguignec, ont validé la

création de l'association SOLITRÉGOR. Chaque commune sera représentée par au moins un référent au conseil d'administration.

Cette association intercommunale propose à partir de début octobre « le déplacement accompagné solidaire », fondé sur le bénévolat et l'échange, aux habitants des 7 communes impliquées. L'objectif est de faire jouer la solidarité et l'entraide pour permettre aux Kénanais qui ne peuvent plus conduire, qui n'ont pas de véhicule, ni les moyens de prendre le taxi, de se déplacer grâce à des chauffeurs-accompagnateurs bénévoles.

Les bénéficiaires souhaitant se faire véhiculer pour des rendez-vous médicaux, des emplettes, ou autre, devront s'adresser au moins 48 heures à l'avance au référent de la commune afin d'être mis en relation avec un conducteur. L'adhésion annuelle est de 5 € pour les référents, les chauffeurs, les habitants souhaitant soutenir l'association et les bénéficiaires ; ces derniers s'acquitteront aussi d'une indemnité de 0,35 € par km auprès du conducteur.

### Des limites ont été posées :

- Pour les trajets de moins de 10 km, le bénéficiaire réglera la somme de 3,50 €,
- Pas de déplacement dans un rayon supérieur à 80 km, ce qui correspond à l'hôpital de Saint-Brieuc,
- Pas plus de 1h30 de présence pour l'accompagnateur sur le lieu de rendez vous,
- Pas d'aide aux courses ou d'accompagnement lors des rdv médicaux,
- Des déplacements limités du lundi au vendredi de 9h à 19h,
- Des bénéficiaires autonomes.

« Il n'est pas question que le chauffeur se transforme en ambulancier »

### Concrètement comment cela se passe ?

- 1<sup>ère</sup> étape :
  - adhérer à l'association,
  - téléphoner au référent de la commune au **06 61 84 65 65**, au moins 48h avant le jour souhaité.
- 2<sup>ème</sup> étape :
  - le référent confirme la prise en charge,
  - le bénéficiaire est averti des modalités de son déplacement accompagné.
- 3<sup>ème</sup> étape :
  - le chauffeur se rend au domicile du bénéficiaire et assure le déplacement prévu,
  - au retour, le bénéficiaire règle au chauffeur la somme qui correspond au remboursement des frais kilométriques (trajet A/R, 0,35 € du km, minimum 3,50 €).

Sur notre commune, la mise en place se fera progressivement d'ici à la fin de l'année. Si vous souhaitez nous rejoindre comme chauffeur-accompagnateur appelez le référent.

Hervé LE BONNIC, référent et chauffeur, Michel BENOIT, chauffeur

## DEVENEZ BÉNÉVOLES POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Chaque semaine, la commune de Saint-Quay-Perros distribue à une dizaine de familles dans le besoin, des denrées alimentaires par convention avec la banque alimentaire des Côtes-d'Armor. Quelques bénévoles donnent de leur temps chaque semaine mais également pour les deux collectes programmées au niveau national.

La prochaine collecte aura lieu les vendredi 22 et samedi 23 novembre prochain au magasin Lidl de la commune.

Afin de mener à bien cette collecte, une vingtaine de bénévoles sont nécessaires, à raison de 2 heures par personne.

La collecte s'effectue en binôme, dans la bonne humeur.

Si vous êtes intéressés pour donner deux heures de votre temps, merci de contacter Nolwenn Briand au 06 87 91 58 31 ou [briand.nolwenn@yahoo.fr](mailto:briand.nolwenn@yahoo.fr).

Nous comptons sur vous !

## REPAS DU 11 NOVEMBRE

Suite à la commémoration, les Kénanaises et Kénanais nés avant le 31/12/1956 sont conviés au repas du 11 novembre offert comme chaque année par la municipalité.

Vous avez reçu dernièrement dans vos boîtes à lettres un document permettant de vous y inscrire. Vous pouvez encore vous inscrire en mairie avant le 30 octobre.

## COLIS AUX AÎNÉS

Pour les personnes qui n'auraient pas la possibilité de se rendre au repas, suite à une hospitalisation, un problème de santé ou des problèmes de mobilité, un colis peut leur être offert. Il suffit également de remplir une demande auprès de la Mairie.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Cette année encore, les élèves de l'école Albert Jacquard participeront aux cérémonies commémoratives nationales du 11 novembre. Le maire et son délégué aux commémorations, représentant du Souvenir Français, leur remettront un diplôme de civisme et une médaille à cette occasion. Préalablement à cette commémoration, la semaine précédente, les enfants kénanais installeront un drapeau sur les 12 tombes des soldats « morts pour la France ».

## Hommage à Monique Legrand

Présidente dévouée, compétente et toujours positive de l'Amicale des retraités pendant 10 ans, Monique nous a quittés le 27 juin. [Re]découvrez cette personnalité de notre commune au travers des témoignages de ceux qui l'ont bien connue dans le monde associatif kénanais.



**C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ancienne présidente, Monique Legrand, survenu le 27 juin à l'âge de 90 ans. Venant de la région parisienne, elle a su rapidement s'intégrer au sein de l'Amicale et a pris la succession de Yves Le Moigne en tant que présidente. Elle a occupé ce poste activement pendant 10 ans, de 2003 à 2013. Tous se souviendront de son entier investissement, des nombreux voyages et sorties organisés, les repas dansants, les réunions du mercredi tous les 15 jours, les goûters...**

Sylvie Bart en devenant sa secrétaire en 2011, à la suite de M. Roudot, a appris à mieux la connaître et apprécier son travail, son volontariat et sa personne. Lorsque j'ai pris sa succession en 2013, j'ai toujours pu compter sur ses conseils et sa discrétion, sans jamais empiéter sur ma nouvelle fonction. Et je l'en remercie vivement. Elle est restée une fidèle adhérente et toujours présente les mercredis à la table des jeux avec ses fidèles amies jusqu'à peu. Nous avons partagé un dernier repas à l'Île-Grande le dimanche 9 juin, dans la bonne humeur et l'amitié. La présidente de Enez Veur (Île Grande), Martine Evrard, lui a aussi rendu un hommage ému dimanche 8 septembre. Nous n'oublierons pas son sourire et son élégance.



Jimmy Bart - Président de l'Amicale des retraités

Un petit hommage pour mon amie Monique Legrand qui nous a quittés. Merci Monique pour toutes ces manifestations organisées ensemble, toujours présente et disponible pour la préparation et le déroulement des mes expositions pendant 12 années. Ces quelques mots en mon nom et aussi en celui de toute l'équipe.

Marie-Paule Le Goff - Organisatrice des Expositions d'Arts kénanaises

Monique a toujours été là, et ce depuis la création de la bourse aux vêtements : à la réception, l'enregistrement et la restitution des articles, au rangement... Plus tard, a été rajoutée une bourse aux jouets et Monique était encore présente et assidue jusqu'en 2020. Elle faisait partie du groupe de bénévoles sur qui je pouvais compter. Merci Monique.

Mado Hamon - Présidente de la bourse aux jouets

Fin 2002, Yves Le Moigne, qui avait repris le flambeau de la présidence de l'Amicale des retraités de St-Quay-Perros après Stanis Caboco, avait fait part de son intention de passer la main. Mais au sein du bureau, personne ne souhaitait prendre la responsabilité de la présidence. Monique, qui s'était installée dans sa maison de Ker Noël avec son mari depuis quelques années, avait rapidement participé aux activités de l'Amicale. Passant un jour à la mairie, elle s'inquiéta auprès de nous de l'avenir du club. Avec Michel Gouédard, nous lui avons suggéré de réfléchir à sa candidature pour la présidence. Très surprise, elle nous répondit qu'elle n'en avait pas les capacités. Cependant, au fil des semaines, l'idée fit son chemin et au cours de l'assemblée générale de février 2003, elle osa proposer sa candidature et elle fut élue présidente. Très investie, elle resta 10 années à la tête de l'association, à laquelle elle fit franchir une belle étape en organisant en 2007, avec son équipe, le premier voyage de plusieurs jours pour les amicalistes.

« Oui, c'est vraiment inédit, c'est une première dans la commune : un voyage de plusieurs jours. Comme des enfants qui partent en classe de découverte, nos dynamiques retraités ont rompu pour 5 jours leur train-train quotidien, laissé à la maison sans doute des proches et des routines et sont partis à l'aventure » disait-elle dans le « Vivre à Saint Quay » de juillet 2003. Il s'agissait de la visite de la principauté d'Andorre. Cette première expérience fut suivie de beaucoup d'autres. Pendant les dix années de sa présidence, les adhérents de l'Amicale des retraités de Saint-Quay ont pu apprécier son sens de la convivialité, son dévouement et ses compétences avant de transmettre en 2013 le témoin à Jimmy Bart qui a su faire prospérer depuis le bel héritage.

Roland Geffroy - Maire honoraire

## TRANSPORTS EN COMMUN

Ce service est financé par LTC et la municipalité.

### Macareux

Le Macareux relie les communes de Louannec, Saint-Quay-Perros, Perros-Guirec et Trégastel avec une trentaine d'arrêts. Le circuit complet s'effectue en 1h15 environ. Dans notre commune, la ligne dessert les arrêts de Kerliviec, la mairie et Gouzabas. Gratuite hors-saison, elle est payante en juillet/août, mais elle circule tous les jours. Pour plus d'infos sur le Macareux, voir les compte-rendus de conseils municipaux page 22.



### Tarifs

Le billet sur tout le réseau est à 1,40 € à l'unité en plein tarif, mais **le Macareux est gratuit en hors-saison** (du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025).

**Les jeunes inscrits au transport scolaire bénéficient de la gratuité dans tous les transports Macareux et Tilt**, toute l'année scolaire jusqu'au 31 août.

☞ Pour toutes les infos (horaires par arrêt, tarifs, billets, géolocalisation), ainsi que des renseignements sur les services de transports à la demande, voir en mairie ou sur le site de LTC : <https://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements.html>

### Tilt



La ligne E du TILT relie Lannion à Trégastel en passant notamment par le centre de Perros-Guirec.

Il dessert dans notre commune les arrêts de Kerliviec et de la mairie. Selon la saison, les horaires peuvent être modifiés.

## PLUIH

**Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat va prendre effet d'ici la fin de l'année 2025. Il réduit drastiquement l'espace constructible de notre commune.** Le principe est de ne permettre les constructions qu'autour des centralités urbaines identifiées dans le SCOT.

Sur notre commune elle sont au nombre de 3 :

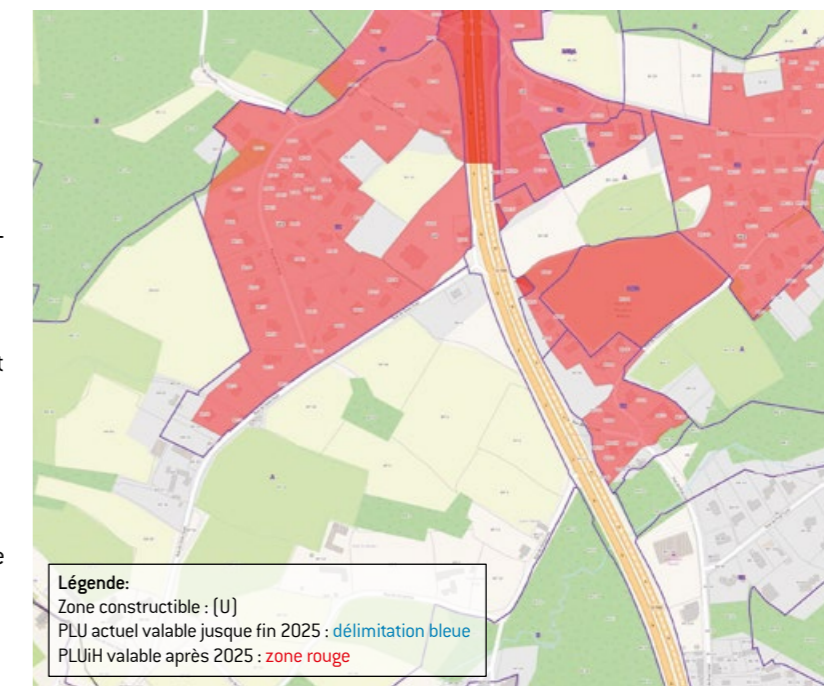
- autour du centre-bourg, allant du bas de la rue des Hortensias à Ker Noël et Roudouanton, englobant Balaneyer et Crec'h Min,
- la zone construite entre la rue de Convenant an Dour et la RD 788, continuité de la zone d'activité de Lannion autour de Peugeot,
- la zone d'activité de Keringant, liée à celle du Cruguil sur Lannion.

Une vingtaine de propriétés perdront ainsi la constructibilité en fond de jardin, ou sur certaines parcelles non bâties lorsqu'elles se situent en limite de ces enveloppes urbaines. Les propriétaires concernés ont été invités à venir en discuter avec le maire et l'adjoint à l'urbanisme pour étudier s'ils avaient des projets applicables avant ce changement. D'autre part, quelques dents creuses en enveloppe urbaine deviennent constructibles car elles sont considérées comme consommées pour le calcul du ZAN (zéro artificialisation nette) par le MOS (inventaire numériques de l'occupation du sol réalisé par l'État). Enfin toutes les zones considérées non urbaines, car trop peu denses en habitation basculent en zone naturelle.

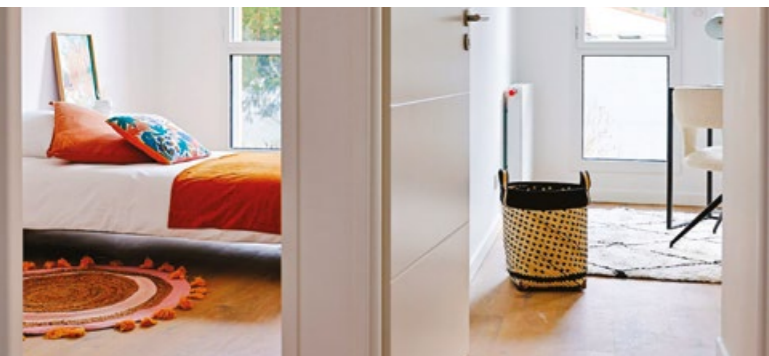
### Qu'est-ce que cela implique?

Hors zone urbaine, les parcelles non bâties ne pourront plus l'être. Les parcelles bâties ne pourront recevoir que des extensions. Toute division parcellaire ou ajout de logement d'habitation sera impossible. La situation de ces terrains est donc gelée.

### Exemple de zone impactée



Légende:  
Zone constructible : (U)  
PLU actuel valable jusque fin 2025 : délimitation bleue  
PLUIH valable après 2025 : zone rouge



**Action Logement** est un organisme qui finance la construction de logements et qui verse des aides financières aux salariés pour se loger. Les sommes versées proviennent des entreprises qui paient la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC).

#### Qu'est-ce que la garantie Visale ?



Un futur locataire (salarié, fonctionnaire, étudiant, apprenti, sous conditions) peut donc demander à Action Logement d'être sa caution, c'est-à-dire de se porter garant pour lui. Pour cela, il doit demander à Action Logement la garantie Visale. Si le locataire ne parvient pas à payer le loyer ou les charges durant le bail, ou les réparations locatives en fin de bail, Action Logement verse les sommes dues au propriétaire (bailleur). Action Logement se fait ensuite rembourser par le locataire.

#### Combien coûte Visale ?

Entièrement gratuite, Visale est une caution locative étudiante. Elle permet par exemple aux étudiants qui n'ont pas de garant de renforcer leur dossier avec une garantie de paiement de leur loyer.

#### La démarche est relativement simple:

##### 1- Demande en ligne du locataire

La demande doit être faite avant la signature du bail. Le futur locataire doit créer son espace personnel sur le site visale.fr.

##### 2- Décision d'Action Logement

Action Logement vérifie si le locataire peut obtenir la garantie. Si oui, Action Logement lui envoie un visa après plusieurs jours ouvrés. Le visa sert à prouver au propriétaire que le futur locataire a la garantie.

##### 3- Le locataire donne le visa au propriétaire

Le locataire peut télécharger et imprimer le visa à partir de son compte personnel sur le site visale.fr. Le locataire doit le remettre à son futur propriétaire.

##### 4- Le propriétaire demande un contrat de cautionnement

Le propriétaire doit créer son espace personnel sur le site visale.fr. Une proposition de contrat de cautionnement est automatiquement générée. Une fois cette démarche effectuée, le locataire et le propriétaire peuvent signer le bail.

Cette garantie est soumise à plusieurs conditions, pour le locataire et pour le logement:

## GARANTIE VISALE D'ACTION LOGEMENT

ActionLogement 

#### Locataire concerné

- > Jeune ayant entre 18 et 30 ans. Par exemple, salarié, fonctionnaire, étudiant, alternant/apprenti, chômeur...
- > Salarié de plus de 30 ans répondant à une des conditions suivantes :
  - embauché depuis moins de 6 mois, à l'exception des CDI confirmés,
  - gagnant jusqu'à 1500 € nets par mois,
  - mobilité professionnelle,
  - ayant une promesse d'embauche pour un démarrage dans un délai maximum de 3 mois.
- > Locataire d'un bail mobilité (personne en formation professionnelle, étudiant, alternant/apprenti, stagiaire, engagé volontaire en service civique, en mutation professionnelle, ou en mission temporaire dans le cadre de l'activité professionnelle).
- > Locataire d'un logement conventionné Anah, géré par une agence immobilière à vocation sociale (mandat de gestion social).



Le logement doit être la résidence principale du locataire (sauf en cas de bail mobilité). Cela peut être un logement loué vide ou loué meublé. Le logement doit être décent et respecter le règlement sanitaire départemental (RSD). Le logement doit faire l'objet d'un contrat de location (bail d'habitation, dont bail mobilité) comportant une clause résolutoire. Le loyer (charges comprises) ne doit pas dépasser 1300 € et ne doit pas dépasser la moitié des ressources du locataire.

➔ Toutes les informations peuvent être retrouvées sur [actionlogement.fr](http://actionlogement.fr) et [visale.fr](http://visale.fr) ou auprès du point info habitat de Lannion-Trégor Communauté.

## PARTICIPEZ AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT !



KEMERIT PERZH GANIMP  
**REJOIGNEZ-NOUS**  
AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le **Conseil de développement** de Lannion-Trégor Communauté lance un appel à candidatures à toutes celles et ceux qui désirent contribuer à l'avenir du territoire.

Vous vivez ou travaillez sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté, vous avez plus de 16 ans et vous vous intéressez à la vie locale ?

Rejoignez le Conseil de développement, l'instance de démocratie participative qui collabore au projet communautaire de territoire aux côtés de vos élus.

02 96 05 55 78

[www.codev-lannion-tregor.bzh/Nous-rejoindre](http://www.codev-lannion-tregor.bzh/Nous-rejoindre)



LANNION-TRÉGOR  
COMMUNAUTÉ  
LANNUNON-TRÉGER  
KUMUNIEZH

## Mot de la majorité

Un chantier touche à sa fin, un autre démarre ! La Maison kénanaise, sa halle, sa centrale et la place Valérie Masson-Delmotte seront inaugurées le 9 novembre. La réussite de ce beau projet est liée à la participation active de bon nombre de personnes : élus, techniciens de LTC qui nous ont accompagnés, architectes, citoyens qui ont fait vivre les ateliers, bénévoles engagés pour lancer le tiers-lieu. Ce projet est à l'image de notre commune : simple, autonome, efficace et utile.

Demain un autre projet porté par la majorité mais soutenu à l'unanimité des élus démarre. La résidence du centre-bourg qui contiendra environ 24 logements et permettra à de nombreux Kénanais-es de continuer leur parcours résidentiel. Ce projet est acté et certain d'aboutir. Celui de la Coulée verte avec le débusage du ruisseau et la renaturation des espaces devrait boucler tout le projet de centre-bourg. Il est cependant conditionné aux financements extérieurs possibles comme nous vous l'avons annoncé à chaque réunion publique.

Toute cette politique communale s'associe à une politique plus globale que porte la liste majoritaire. Pour bien vivre ensemble, il faut des lieux et des personnes, nous agissons donc à notre niveau communal, et il faut aussi des services publics et des conditions favorables. Nous soutenons donc les actions portées par notre maire parmi les collectifs sur les Ehpad, sur la santé pour tous ou plus largement dans les politiques portées par les mouvements sociaux, écologistes et humanistes qui montrent la voie et nous mettent en garde contre certaines dérives de la société.

Nous sommes déterminés et convaincus que nous pouvons trouver des solutions aux crises politiques et sociales que nous traversons en faisant collectif. C'est avec cette conviction que nous allons mettre en place des cafés citoyens réguliers dans notre nouvelle Maison kénanaise.

**Dynamique kénanaise,**  
majorité du conseil municipal

# Un habitat léger et réversible pour les jeunes saisonniers ou étudiants



Au cœur du lotissement Pors-Ty-Olu, une maisonnette ossature bois prend forme. Il s'agit d'un habitat léger réversible, sans fondation et entièrement démontable. Sa jumelle devrait voir le jour en 2025, elle sera construite par une filière locale.

Ce projet est né d'une rencontre entre deux associations, ATIHRe et Habitat Jeunes en Trégor Argoat (HJTA), partageant les mêmes valeurs environnementales et sociétales. C'est aussi l'opportunité de mutualiser les moyens et compétences, l'association ATIHRe étant experte sur le sujet complexe de l'habitat léger et réversible, HJTA ayant une connaissance fine des jeunes et de leurs problématiques.

## Parties prenantes

Habitat Jeunes en Trégor Argoat a pour mission de faciliter l'accès au logement des jeunes qui souhaitent travailler sur le territoire. La problématique du logement est d'autant plus forte pour les saisonniers qu'ils arrivent en même temps que les touristes, les logements sont alors tous mis en location saisonnière de type AirBnb. Les prix exorbitants des locations découragent les salariés qui, faute de logement,

cherchent des missions ailleurs. Cela engendre des difficultés pour les entreprises qui recrutent. Il y a donc un enjeu pour le dynamisme économique et démographique de garder et d'attirer les salariés et les jeunes sur le territoire.

ATIHRe de son côté fait la promotion et accompagne le développement d'un habitat plus respectueux de l'environnement et plus accessible financièrement, à la fois pour répondre aux personnes de plus en plus nombreuses désireuses de vivre dans ce type d'habitat, mais aussi pour répondre aux problématiques d'accès au logement et diminuer l'impact de l'habitat sur l'environnement dans l'ensemble de son cycle de vie, et notamment vis à vis des émissions de CO2. Le mode de vie associé permet lui aussi de réduire son empreinte, tout en vivant de manière confortable.

C'est une forme de frugalité ou sobriété heureuse comme l'écrit Pierre Rabhi, conforme aux scénarios S1 et S2 proposés par l'ADEME pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ([Voir ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios](http://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios)).

La commune de Saint-Quay-Perros agit pour répondre à crise du logement dans la mesure de ses capacités et compétences, en aidant les primo-accédants et familles

nombreuses, en créant des projets d'aménagements incluant des logements sociaux et résidences, mais aussi en utilisant intelligemment les parcelles dont elle est propriétaire en dent creuse. Les élus ont ainsi fait un diagnostic exhaustif des possibilités d'accueil d'habitat léger réversible sur la commune, en consultant les riverains sur chaque sujet afin de leur présenter le projet et de recueillir leurs avis. C'est donc tout naturellement que l'idée de construire des habitats légers réversibles pour les jeunes sur la commune est venue.

## Financements

C'est en répondant à l'appel à projets KERNAE "Logement inclusif des jeunes" que l'idée a pu se concrétiser, lauréate d'une bourse de 10 000 € en décembre 2023. Les deux associations ont pu aussi avoir le soutien de Lannion Trégor Communauté (14 000 €), d'Action Logement (15 000 €) et de Saint-Quay-Perros pour la mise à disposition du foncier à faible loyer et l'aide des Services Techniques de la commune pour l'aménagement. Le budget total du projet (ingénierie, constructions, aménagements) est d'environ 110 000 €, financés au-delà des aides par HJTA.

## Implantation à Pors-Ty-Olu

Le choix du terrain n'a pas été évident dans un contexte de raréfaction du foncier et de Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Le terrain

de Pors-Ty-Olu à Saint-Quay-Perros était le plus adapté, notamment d'un point de vue urbanistique (densification douce) : en dent creuse constructible et prévu pour de l'habitat avec les réseaux disponibles, proche du bourg, des commerces, sur un axe de mobilité entre Lannion et Perros-Guirec.

Pour garder une zone agréable accessible au public, favoriser l'insertion paysagère, améliorer la biodiversité et l'absorption des eaux de pluie, mais aussi le stationnement dans le quartier, des aménagements sont prévus sur une partie du terrain. En effet, sur les 800m<sup>2</sup>, seul 200m<sup>2</sup> sont consacrés aux habitats. Les aménagements proposés sont issus des demandes remontées par les habitants et font suite à une réunion publique organisée sur le terrain : plantations, table de pique-nique, jeux en bois pour les enfants, places de parking supplémentaires...

## Habitats réversibles

Les habitats rentreront dans la catégorie des "habitats démontables constituant la résidence permanente de leur utilisateur" (loi ALUR de 2014) et seront donc réversibles (fondations légères + démontabilité) pour permettre éventuellement un changement de projet dans plusieurs années, mais aussi une imperméabilisation minimum dès aujourd'hui.

## CHANTIERS PARTICIPATIFS

Durant tout l'été, l'association ATIHRe, qui accompagne et coordonne le projet, s'est entourée de bénévoles pour la construction du premier habitat à base de matériaux biosourcés (ossature et bardage en douglas, laine de bois pour l'isolation++, panneaux bois...) et de réemploi (menuiseries, OSB, parquet...), notamment grâce aux ressources du Repair à Pleyber-Christ (29).

Il s'agit d'un chantier participatif qui associe, entre autres, des jeunes accompagnés dans leur parcours de recherche d'emploi par Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor (AJOCA), mais aussi des adhérents ATIHRe (de tous âges !) en recherche de pratique, des jeunes architectes ou urbanistes...

Vous pouvez retrouver une vidéo de présentation du projet sur : [atihre.fr/projets#hjta](http://atihre.fr/projets#hjta).

Pour contacter le projet : [projet-hjta@atihre.fr](mailto:projet-hjta@atihre.fr)



## Gestion locative



HJTA sera propriétaire des maisons et chargée de la gestion locative. Il s'agit donc de deux maisons

de 30 m<sup>2</sup> destinées à une ou deux personnes, louées à des jeunes saisonniers ou bien à des étudiants durant la période hivernale.

Il s'agit d'un logement temporaire d'une durée maximum de 2 ans, cela permet aux jeunes salariés de trouver une solution rapidement en attendant de trouver un logement pérenne. Les jeunes sont accompagnés par une conseillère habitat tout au long de leur séjour.

## À NOTER

Il est possible pour une entreprise de conventionner avec l'association HJTA afin de réserver une des maisons pour ses salariés. Pour cela il faut contacter par courriel : [logementssaisonniers@hjta.bzh](mailto:logementssaisonniers@hjta.bzh).



# C'est la rentrée !



## RENTRÉE SCOLAIRE

Une centaine d'enfants sont inscrits à l'école Albert Jacquard pour cette rentrée, 105 pour l'année, certains TPS n'étant pas encore comptabilisés. Le jour de la rentrée, 100 enfants étaient présents :

- 29 enfants en classe enfantine où l'on retrouve Anne Collet, assistée de ses 2 ATSEM, Emmanuelle Le Marrec et Marina Coguen : 3 en TPS, 12 en PS, 14 en MS,
- 29 dans la classe de Christelle Guégan, assistée d'une ATSEM, Valérie Le Grossec : 14 en GS et 15 en CP,
- 21 sous la responsabilité d' Annie Gorry : 12 en CE1 , 9 en CE2,
- 21 également sous la responsabilité de Laurence Lagier : 13 en CM1, 8 en CM2.

Le projet d'école autour du « Vivre-ensemble » et des comportements citoyens se poursuit cette année, tout comme les ateliers de philosophie. L'enseignement de l'anglais renforcé fait également partie des priorités.



## Projets de la classe enfantine

- > animation autour de la nature : « Le bois à l'automne »,
- > sortie à la ferme,
- > initiation à la danse et relaxation,
- > ateliers cuisine et nature,
- > sortie pêche à pied,
- > sortie à la ludothèque.

## Projets des plus grands

- > projet vélo (visite du musée Louison Bobet à Saint-Méen-le-Grand, ateliers vélos à l'école, circuit final à vélo sur la commune) – GS au CM2,
- > projet musique : chants et musiques, en français et en anglais, autour de la découverte du monde animal – TPS/PS/MS, GS/CP et CM1/CM2,
- > sortie au château de la Hunaudaye à Plédéliac – CE1 au CM2,
- > sortie au haras de Lamballe, festival Equi-Mômes – CE1 au CM2,
- > sortie au Planétarium – GS/CP et CM1/CM2,
- > danses écossaises,
- > projet autour du développement durable, ramassage des déchets,
- > sortie au zoo – GS/CP,
- > participation à Cinécole,
- > prix des Incorruptibles,
- > athlétisme au stade, le vendredi après-midi,
- > piscine à Ti Dour en avril/mai -GS au CE2,
- > tennis en fin d'année.

## ATELIER PÉRISCOLAIRE D'ARTS PLASTIQUES

Marie-Paule Gouny, artiste peintre et professeur d'arts plastiques, partage sa passion depuis 4 ans maintenant avec ses petits artistes kénanais.

Un seul atelier d'artistes a lieu le jeudi, les effectifs ne permettant pas de faire 2 groupes. Marie-Paule vient chercher les enfants à l'école après le goûter, vers 16h35, et les amène dans la salle bleue (derrière la salle Yves Guégan). Le cours débute vers 16h45, et se termine à 17h45. Les parents viennent chercher leurs enfants à la salle bleue.

Si les effectifs devaient augmenter, une répartition sur 2 groupes serait alors mise en place comme l'année passée.



→ La municipalité soutient financièrement cette activité en proposant aux familles une tarification sociale basée sur le quotient familial. Le paiement peut être échelonné en trois versements [octobre, janvier et mai].

## VOILE

Le mois de septembre annonce une nouvelle participation des élèves de CM1/CM2 à la classe de voile, à Trébeurden.

Ainsi ont-ils pu en profiter pleinement pour s'initier à la voile pour certains et se perfectionner pour les autres. Après 4 séances de navigation sous un temps plutôt clément et de nombreuses manœuvres bien réussies, les enfants sont rentrés à l'école, enchantés par ces séquences d'apprentissage de début d'année.



## Accueil de loisirs pour les vacances scolaires

Pour l'accueil des enfants lors des vacances scolaires, la Mairie de Saint-Quay a signé des accords avec les mairies de Perros-Guirec et Louannec. Vous pouvez ainsi bénéficier d'un tarif identique aux enfants perrosiens et louannécains.

→ Les renseignements et inscriptions sont à faire directement auprès de ces Mairies.

## ATHLÉTISME AU STADE

Les enfants étaient très heureux de retrouver le chemin du stade pour de nouvelles séances d'athlétisme. Ils ont ainsi pu participer à des ateliers de course, de saut et de lancer. Les séances se poursuivront après les vacances de la Toussaint.

## JEUX DE COUR DE RÉCRÉATION

Pour se distraire au moment des récréations, les enfants peuvent utiliser un terrain de handball, un panier de basket, une table de ping-pong, 3 tapis dont l'un réservé aux jeux de billes et une marelle. Des petites tables et des bancs permettent aux enfants de se poser tranquillement. Des trottinettes et ballons sauteurs complètent l'équipement. Un espace est réservé aux plus petits pour jouer avec des légos géants.



## AMÉNAGEMENTS DE L'ENTRÉE DE L'ÉCOLE

Les premiers travaux autour de l'école ont eu lieu durant les congés scolaires d'été :

- organisation d'un parvis devant le pignon sud au niveau de la cour du bas pour permettre un accès direct aux classes d'élémentaire depuis la rue,
- déplacement des clôtures pour pouvoir relier ce nouveau parvis au parking du bas mutualisé avec le cimetière des Fontaines.

Durant les congés scolaires d'automne, la clôture de la cour du haut sera déplacée pour permettre un accès à ce nouveau parvis depuis le parking du haut. Un aménagement du parvis pour le sécuriser et le séparer physiquement de la rue de Kertanguy est prévu. Il restera à mettre en place le système de sonnette et interphone à cette nouvelle entrée.

## Étude surveillée

Une étude surveillée gratuite est assurée par M<sup>me</sup> Gorry les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17 h à 18 h à l'école.

Ateliers périscolaires



## Trois cavalières kénanaises médaillées aux championnats de France d'équitation

Trois jeunes cavalières de Saint-Quay, Manon, Perrine et Louane, licenciées du centre équestre de Rulan Équitation à Trégastel, ont fait briller leur passion commune pour l'équitation lors des Open de France Générali à Lamotte-Beuvron. Encadrées par leur coach, Marion Trolez, elles ont réussi à décrocher des médailles, témoignant de leur détermination, de leur adresse et de leur amour pour ce sport exigeant. Animées par un même enthousiasme, ces trois adolescentes partagent bien plus qu'une amitié : une véritable passion équestre qui les a menées jusqu'au podium des championnats de France.



### MAIS QUI SONT CES JEUNES KÉNANAISES ?

#### Manon Le Flanchec



Manon, 15 ans, réside dans le quartier de Saint-Méen, au cœur de la nature et toujours en contact avec les animaux depuis sa naissance. Après s'être essayée au tennis, à l'athlétisme, et au surf sans réelle motivation, elle a eu l'envie de découvrir l'équitation. Le déclic ? Sa meilleure amie et voisine kénanaise, Perrine... C'est elle qui lui a donné le virus du cheval ! Inscrite au club du Rulan pour une première année

de découverte à l'âge de 11 ans, et après quatre années, on ne compte plus le nombre d'heures passées au club à monter, à s'occuper des chevaux, à aider, à s'entraîner.

Un vrai sport devenu une vraie passion ! Il ne restait plus qu'une chose à faire, celle de se lancer dans la compétition.

Depuis 2 ans, les concours rythment l'année de Manon ; sa motivation et son assiduité lui ont permis de monter sur le podium national avec une médaille d'argent en équipe.

#### Perrine Menguy

Perrine, 15 ans, réside elle aussi quartier de la Chapelle Saint-Méen. À l'âge de 3 ans, son parrain lui offre une carte de dix leçons d'équitation. Ce qui n'était qu'une activité ludique devient très vite une véritable révélation et la carte de dix leçons est transformée

en une inscription annuelle au club. Chaque semaine, accompagnée par son grand-père, lui-même ancien cavalier et compétiteur, Perrine découvre les joies de l'équitation, et le manège devient rapidement son terrain de jeu favori.

Vers 7 ans, Perrine se lance dans ses premières compétitions. Avec une passion jamais démentie pour les chevaux, elle continue de progresser et rêve déjà des prochaines compétitions avec tous les cavaliers plus âgés du club comme exemples.

À 9 ans, Perrine, accompagnée de Vasco, un poney du club du Rulan, aborde les compétitions officielles, cherchant avant tout à passer de bons moments et à tisser une complicité grandissante avec son poney. Sur le terrain de concours, elle fait preuve d'un calme impressionnant pour son âge.

Les entraînements passent d'une à deux puis trois séances par semaine, auxquels s'ajoutent des stages... Chaque année ou presque, Perrine passe un nouveau «galop» (niveaux d'examen de la Fédération Française d'Équitation).

C'est en septembre 2021, que débute un nouveau chapitre : la rencontre avec Abyssse d'Elphen, ponette grise âgée de 12 ans comme Perrine. Abyssse, pleine de caractère, trouve en Perrine une cavalière patiente, douce et déterminée. Ensemble, elles forment un binôme complémentaire qui se qualifie pour les champion-



nats de France 2022. Pour la jeune cavalière, c'est un rêve qui se réalise : dix jours consacrés exclusivement à son poney, entourée de toute l'équipe du club. Aux championnats de France, l'ambiance est à la fois festive et compétitive, et la pression est grande. À la surprise générale, le duo réalise des parcours impeccables et Perrine décroche une médaille d'argent en individuel !

2023 a été pour Perrine et Abyssse, une année plus difficile : un début de saison retardé après une chute avec fracture du poignet puis c'est au tour de la jument de se faire peur sur un parcours. Ce seront alors plusieurs mois d'un travail patient pour retrouver la confiance nécessaire aux performances. L'équitation, comme beaucoup de sports, est une alternance de haut et de bas. Malgré tout, Perrine reste concentrée sur le positif et est récompensée par une troisième place aux championnats de Bretagne. En 2024, ce seront les succès en équipe, avec une belle première place aux championnats de Bretagne et une 5<sup>ème</sup> place au niveau national. La victoire partagée en équipe a une saveur particulière ! Mais 2024 marque également la dernière saison de Perrine avec Abyssse. Après trois belles années, la progression passe par un changement de partenaire. L'aventure se poursuit avec Joran, un jeune cheval de 5 ans, qui a beaucoup à apprendre : un nouveau défi qui présage de beaux moments et de grandes satisfactions !

#### Louane Lamard

Louane, 18 ans, réside au bourg. Toute petite, à l'âge de 2 ans, elle fait déjà des balades à poney le dimanche accompagnée de ses parents. Mais sa passion pour le cheval est née un peu plus tard. Alors qu'elle rentre en CP, sa maîtresse choisit l'équitation comme projet de classe : des étoiles plein les yeux chaque fois qu'elle rentre, il faut bien se rendre à l'évidence ! Ses parents l'inscrivent en cours d'équitation à l'année.

Les années passent et Louane évolue d'abord à poney et termine à deux reprises sur le podium des championnats de France : en 2019, avec une médaille de bronze par équipe en P2, et en 2022 avec une médaille d'argent en équipe Club 2.

Louane intègre rapidement les cours compétition avec la ponette Stella, avec laquelle elle fera deux saisons et réalisera de beaux résultats. Au terme de cette deuxième saison, pour continuer à évoluer, l'heure est venue de passer à cheval.



En juin 2022, sa quête la conduit jusqu'à Lannilis, et là, coup de foudre en entrant dans les écuries : comme une évidence, ce sera elle ! Elle, c'est Hermine, une grande jument selle français, bai brun.

Après des heures et des heures de travail, de soins, et de complicité, mais aussi des chutes et des échecs, arrivent les premiers résultats en concours et les podiums. En 2023, après un an de travail, Louane et Hermine terminent sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium en Club 2 équipe aux championnats de France. L'évolution et les progrès se poursuivent tout au long de la saison suivante jusqu'en Club Élite, épreuve la plus haute du championnat CSO Club. Elles s'offrent cette année deux remises des prix aux championnats de France.

Louane et Hermine, plus qu'une passion, une véritable histoire d'amour !

## LA PRÉPARATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le parcours vers les championnats commence par de longues heures passées entre le cavalier et sa monture à s'entraîner, à développer leur complicité et à s'adapter l'un à l'autre.

L'entraînement est la clé du succès en saut d'obstacles. Chaque jour, le cavalier et son cheval travaillent sur différents aspects : la technique de saut, l'endurance, la vitesse, la précision, le travail à pied, le dressage et l'agilité. Ils s'exercent sur des parcours variés, reproduisant les situations qu'ils rencontreront en compétition. Le cavalier apprend à lire le parcours, à choisir les meilleures trajectoires, à ajuster le rythme et à anticiper les réactions de son cheval. Pour se qualifier aux championnats de France, le cavalier et son cheval doivent participer à plusieurs concours départementaux et régionaux. Ces compétitions servent de test pour évaluer leur niveau et leur progression, ainsi que pour accumuler les points de qualification nécessaires.

Ces épreuves permettent également d'habituer le cheval au stress des compétitions, à l'environnement bruyant et animé, et à rester concentré malgré les distractions. Le cavalier, de son côté, apprend à gérer la pression et à rester calme pour donner les bonnes indications à son cheval.

Le saut d'obstacles est une discipline qui se déroule dans un terrain délimité, sur lequel ont été disposés des obstacles. Les barres qui les composent sont mobiles, et tombent lorsqu'elles sont touchées. La règle du jeu est de réussir à franchir ces obstacles dans un ordre précis et dans un temps imparti, sans les renverser, les refuser ou les dérober.

Les épreuves des championnats de France se déroulent souvent sur plusieurs jours, avec des parcours de plus en plus difficiles à mesure que la compétition progresse. Le classement s'établit en additionnant les points de pénalité sur l'ensemble du parcours pour les épreuves au chronomètre. À égalité de points, c'est le chronomètre qui départage les concurrents. S'ils réussissent à réaliser un parcours rapide et précis, ils peuvent décrocher une médaille.

Gagner une médaille aux championnats de France est un exploit ; pour le cavalier, c'est la concrétisation de son travail, la fierté d'avoir donné le meilleur de soi-même, et d'avoir vécu une aventure exceptionnelle.

## TROIS CAVALIÈRES TRÈS INVESTIES DANS LEUR ASSOCIATION

Louane, Manon et Perrine sont toutes les trois très investies dans l'association de leur club, les Cavaliers du Rulan. Avec les autres membres de l'association, elles organisent de nombreuses actions dont le but est de récolter de l'argent et d'apporter une aide financière aux cavaliers du club. Le plus gros événement de l'association est l'organisation du Perros Jump sur la plage de Trestraou le temps d'une marée. C'est un des rares concours officiels de saut d'obstacles de ce type comptant pour les qualifications aux championnats de France.

Avant les événements sportifs, elles préparent le matériel et montent le parcours d'obstacles. Lors des compétitions, elles ramassent les barres, modifient les parcours, et participent au nettoyage de la piste et des abords. On les retrouve également sur les marchés de Noël de la région où elles organisent des balades à poneys, ou encore au forum des associations où elles ont à cœur de faire découvrir et de promouvoir leur sport et leur club.

### Palmarès aux championnats de France



#### Manon et Olwen de Rulan

2024 : médaillées d'argent équipe Club 2 (85cm)

#### Perrine et Abyse d'Elphen

2022 : médaillées d'argent en individuelle Club 2

2024 : 5<sup>ème</sup> place en équipe Club 2.

#### Louane et En avant de Rulan

2019 : médaillés de bronze en équipe Poney 2

#### Louane et Denver d'Arcoat

2022 : médaillés d'argent en équipe Club 2

#### Louane et Hermine des Broctière

2023 : médaillées de bronze en équipe Club 2

2024 : 8<sup>ème</sup> place en individuelle Club Élite (105 cm)  
5<sup>ème</sup> place en équipe Club 1 (95cm)



Mais c'est quoi ça ? Ce petit autocollant orange circulaire qui orne quelques poteaux, arbres ou murs sur nos chemins ? Tiens, il y a un fer à cheval dessiné dessus, c'est donc pour les chevaux ?

Eh oui, l'Association des Cavaliers d'Exterieur des Côtes d'Armor, ACECA est une association qui propose des randonnées équestres dans les Côtes d'Armor, avec des itinéraires, des services et des manifestations, et elle organise le balisage à cet effet. Et Saint-Quay est un croisement qui permet de partir vers Pleumeur-Bodou, Perros-Guirec ou Lannion.

À noter, les chevaux doivent passer au pas lorsqu'ils croisent des promeneurs, car les chemins sont partagés. Ils passent aussi sous le tunnel, et là les cavalières et cavaliers mettent pied à terre !

➔ Plus d'infos : [randocheval22.com](https://randocheval22.com)

## NOUVEAUX KÉNANAIS • ES

La commune s'agrandit ! Le nombre de Kénanaises et Kénanais augmente avec l'arrivée de nouveaux habitants. La politique de la municipalité avec l'ouverture de plusieurs lotissements permet d'accueillir de nouvelles familles, de nouveaux enfants à l'école, ou tout simplement permettre à des Kénanaises et Kénanais locataires de devenir propriétaires.

La première vague d'installations est là ! Nouveaux arrivants, les élus vous invitent à un moment convivial d'accueil en mairie pour vous présenter la commune, son fonctionnement, ses associations, sa vie. Mais aussi et surtout nous permettre de vous découvrir : vos besoins, vos envies, vos engagements... Notez-le, ce sera jeudi 28 novembre à 19h, autour d'un verre de bienvenue, au tiers-lieu de la Maison kénanaise.

## APPLICATION NOBUY

Le collectif Quai Commun, porteur du projet de tiers-lieu à la Maison kénanaise, expérimente l'application Nobuy pour permettre le prêt d'objets entre amis, voisins, bénévoles... C'est gratuit et simple d'utilisation ! Une belle alternative économique, écologique et solidaire par rapport à l'achat. Pour télécharger l'application, rendez-vous sur [nobuy.app/invitation/](https://nobuy.app/invitation/), sur l'App Store (iPhone) ou sur Google Play (Android). Ensuite, vous pourrez rejoindre le groupe Saint-Quay-Perros avec le code : UTJW9.



### Besoin d'un coup de pouce ?

Écrivez à [maisonkenanaise@gmail.com](mailto:maisonkenanaise@gmail.com) ou rendez-vous prochainement aux horaires d'ouverture du tiers-lieu.

## L'ESPOIR D'UNE TRIPLETTE

Sandrine Tilly, atteinte d'un cancer du sein triple négatif, s'est éteinte jeudi 22 août, à Rennes. Lucide et sereine, elle a pu dire au revoir à ses proches.

Durant 31 mois, elle a fait preuve d'une incroyable détermination à vivre pour pouvoir partager de jolis moments avec ses enfants, Meï et Joy, et son compagnon, Arthur, qu'elle aimait tous trois du plus profond de son cœur.

Sandrine, avant de partir, a tenu à remercier tous ceux qui les ont soutenus d'une façon ou d'une autre, elle et sa petite famille, et les membres actifs de l'association « L'espoir d'une triplète » qui les ont accompagnés sans relâche et jusqu'au bout. Arthur se joint également à ses remerciements. Tous deux souhaitent que l'association « L'espoir d'une triplète » puisse perdurer pour accompagner aussi joliment d'autres jeunes femmes atteintes de la même maladie.

Une cérémonie laïque émouvante s'est tenue le mardi 27 août 2024, au funérarium Droumaguet, à Perros-Guirec.

## 95 ANS DU DOYEN DE LA COMMUNE



Gaëlle Urvoas, première adjointe au maire et Nolwenn Briand, adjointe au lien social, ont rendu visite à Marcel Scoul, doyen de notre commune, pour ses 95 ans. Il les a reçues dans sa maison, où il habite toujours seul et aime raconter des anecdotes sur son enfance et sa vie de travail. Issu d'une famille de 12 enfants, il a grandi dans une ferme et a toujours travaillé. Il a frôlé la mort à deux reprises, en passant sous une charrette dans son enfance puis dans un accident de voiture. Rendez-vous a été pris pour l'an prochain, mais auparavant, Marcel Scoul se rendra avec sa voiture au repas des aînés de la commune où il a promis de chanter !

## LES PANIERS DU BOCAGE

Groupement de producteurs locaux et d'un épicier, les Paniers du Bocage proposent un concept simple et efficace. Les participants créent leur compte sur le site ([lespaniersdubocage.com](https://lespaniersdubocage.com)), composent un panier d'un minimum de 10 € entre le samedi midi et le mercredi 20h, puis viennent récupérer leur panier à la Banque Alimentaire (sous la salle Yves Guégan) le vendredi entre 17h30 et 19h. Les permanences sont assurées par les bénévoles de l'association Quai Commun.

N'hésitez pas à rejoindre le mouvement !

Tous les ans, 9 000 à 12 000 jeunes femmes sont atteintes par ce même cancer. Dans un premier temps, l'association « L'espoir d'une triplète » doit finir de financer les traitements reçus par Sandrine. Par la suite, elle financera les traitements d'autres jeunes femmes et soutiendra leur famille.

Pour ceux qui souhaitent aider financièrement « L'espoir d'une triplète », plusieurs possibilités :

- **Par chèque** à l'ordre « L'espoir d'une triplète » à adresser au trésorier de l'association « L'espoir d'une triplète » : 1 chemin de Garen ar C'hlojo 22560 TREBEURDEN
- **Par internet** sur l'une des deux cagnottes :
  - > La cagnotte des proches au lien suivant : <https://app.lacagnottedesproches.fr/cagnotte/lespoir-d-une-triplette>
  - > La cagnotte HelloAsso au lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/l-espoir-d-une-triplette>

Paix à son âme !

➔ **Rappel** : les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus complets des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet (<https://mairie-saintquayperros.fr/accueil/vie-municipale/?el=comptes-rendus>) dès qu'ils ont été approuvés, en général lors du conseil municipal suivant. Afin de rendre plus accessible nos comptes-rendus à toutes et tous, ceux-ci ont été résumés pour le magazine communal.

Synthèse du conseil municipal du 7 mai 2024

• **Emplois saisonniers 2024**

Le conseil municipal décide de recruter trois emplois saisonniers pour remplacer les agents des services techniques pendant leurs congés annuels.

• **Renouvellement d'un temps partiel**

Le conseil municipal approuve le renouvellement d'un temps partiel à 90% pour une durée d'un an à un agent de la mairie.

• **Préparation de la rentrée scolaire 2024**

**Rythmes scolaires**

Le conseil municipal sollicite auprès du Recteur académique l'autorisation de répartir l'enseignement hebdomadaire de l'école Albert Jacquard sur 4 jours au lieu de 4 jours et demi.

• **Etude CAUE pour l'aménagement des abords de l'école**

La commune a missionné le CAUE-22 pour proposer à la commune un plan d'actions afin d'améliorer les dessertes et la valorisation du paysage autour de l'école Albert Jacquard.

Les préconisations du CAUE ne sont pas des obligations mais elles orienteront les élus dans leurs prises de décision après avoir consulté les usagers. (Voir dossier Jeunesse page 10 du Vivre à Saint-Quay n°169).

• **Charte d'engagement pour une alimentation de proximité et de qualité**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan climat air-énergie territorial (PCAET), le conseil municipal autorise le maire à signer avec LTC la charte d'engagement pour une alimentation locale. À travers cette charte La commune s'engage à :

- augmenter la part de produits locaux dans son restaurant collectif tout en respectant les objectifs nationaux,
- sans faisabilité locale, l'approvisionnement sera prioritairement national,
- augmenter la part de produits sous signe de qualité dans son restaurant collectif pour dépasser à terme les objectifs nationaux,
- faciliter la participation du cuisinier aux formations et aux échanges techniques proposés par LTC,
- transmettre à LTC les quantités et l'origine des produits locaux, ceux issus de l'agriculture biologique et ceux sous signes de qualité utilisés,
- communiquer sur l'origine des produits auprès des convives.

De son côté LTC s'engage à :

- mettre en place des temps d'échanges entre cuisiniers,
- proposer des formations aux cuisiniers pour répondre à leurs besoins dans l'objectif d'augmenter la consommation de produits sous signe de qualité,
- mettre à jour et étoffer le guide des producteurs édité en 2012 pour faciliter les liens entre cuisiniers et producteurs,
- faire du lien entre les producteurs et les cuisiniers,
- accompagner et proposer aux restaurants collectifs, des outils pour auto-évaluer et transmettre à LTC la répartition des produits selon leur signe de qualité et leur origine,
- travailler sur des solutions logistiques pour simplifier l'approvisionnement local,
- communiquer avec les communes sur la réalisation des objectifs de la charte en lien avec les commissions menus,
- sensibiliser en direction du grand public aux enjeux du « bien manger ».

• **Acquisitions et intégrations dans le domaine communal**

Le conseil municipal approuve l'intégration dans le domaine communal à titre gratuit de :

- la parcelle BA n° 53 d'une surface de 402m<sup>2</sup> située à Park Bras,
- la parcelle BA n° 25 d'une surface de 625m<sup>2</sup> située à Crec'h Quillé.

• **Désaffectation et déclassement d'un terrain**

Le conseil municipal constate le déclassement d'un bien issu du domaine public (délaissé communal en état de friche), se prononce pour son déclassement et demande son bornage.

• **Échange de parcelles**

Le conseil municipal approuve l'échange de la parcelle BK93 appartenant aux consorts Le Corre, de 636 m<sup>2</sup> avec la parcelle en cours de bornage appartenant à la commune de 40 m<sup>2</sup>.

• **Bilan énergétique de la commune**

Le bilan énergétique réalisé par le conseiller en énergie partagé de LTC met en évidence les économies réalisées depuis trois ans sur les différents postes énergétiques de la commune. Globalement, les consommations de fluide ont diminué de 32% entre 2019 et 2022. Malgré les baisses présentées, la facture n'a diminué que de 12% en raison de la hausse des coûts de l'énergie.

• **Convention de partenariat**

Le conseil municipal, avec trois abstentions (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit), approuve la signature d'une convention entre la mairie, Habitat Jeunes en Trégor Argoat et l'Association Trégorroise pour l'Intégration de l'Habitat Léger et réversible (ATIHRé) afin d'organiser un partenariat pour faciliter l'accès des jeunes au logement dans le respect de l'environnement via la construction de deux logements légers et réversibles sur la commune.

• **Étude hameaux légers**

Monsieur le maire présente à l'assemblée le devis de l'association Hameaux légers, d'un montant de 9 245 € H.T., relatif à une étude de création d'un hameau léger en Bail Réel Solidaire (BRS) sur une parcelle de 2400 m<sup>2</sup> dans le projet d'aménagement Crec'h Min 2 de la SEM. Devis approuvé avec trois abstentions (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit).

• **Pose d'une stèle sur un terrain privé communal**

Le conseil municipal approuve la construction d'une stèle de commémoration des résistants « aux patriotes du maquis Gabriel Péri » sur la parcelle BE 82 en Saint-Quay-Perros.

• **Transport solidaire**

Monsieur le maire informe l'assemblée de la création d'une nouvelle association de transport solidaire (voir article page 7).

Synthèse du conseil municipal du 27 juin 2024

• **Actes de clôture de régies**

Considérant les changements des modalités de perception des recettes ou de paiement des dépenses, le conseil municipal décide la clôture de la régie cantine/garderie et de la régie d'avances « mission argent de poche ».

• **Projet de restauration d'un cours d'eau**

Monsieur le maire informe l'assemblée que le projet de renaturation de la Coulée verte est mis en attente car la commune n'a pas encore obtenu toutes les subventions nécessaires à son financement. Des dossiers de demandes de subventions vont être transmis aux différents partenaires.

• **Aménagements de la parcelle de Pors-Ty-Olu et bail**

Monsieur le maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement de la parcelle BB112 à Pors-Ty-Olu (voir dossier page 12).

• **Décision modificative au budget primitif 2024**

Suite à l'attribution d'une subvention DETR de 136 680 € accordée par Monsieur le Préfet à la commune pour le financement de la Maison kénanaise et de la place, le conseil municipal vote la décision modificative suivante au budget 2024 :

Recettes	BP 2024	DM	Nouveau budget
Compte 13361 DETR	500 015 €	349 985 €	850 000 €
Compte 1661 Emprunt	77 711 €	-77 711 €	- €

Dépenses	BP 2024	DM	Nouveau budget
Compte 231 im-mos corporelles dépenses non affectées	1 261 212 €	59 149 €	1 320 361 €

**Concessions aux cimetières**

15 ans	130 €
30 ans	230 €

**Concessions aux cavurnes**

15 ans	120 €
30 ans	210 €

**Concessions au colombarium**

10 ans	410 €
15 ans	550 €
20 ans	680 €
30 ans	960 €

**Mur du souvenir**

10 ans	50 €
--------	------

**Photocopies N&B**

Format A4	0,25 €
Format A3	0,50 €

**Photocopies Couleurs**

Format A4	0,30 €
Format A3	0,60 €

**Salle Yves Guégan**

SALLES	LOCATION 1 jour de semaine du lundi au jeudi		LOCATION Week-End du vendredi début d'après-midi au dimanche. Etat des lieux à 8 h le lundi	
	Kénanaïs	Extérieur	Kénanaïs	Extérieur
2 salles sans cuisine	235 €	350 €	300 €	480 €
Location occasionnelle 1/2 journée	150 €	200 €		

Couverts + vaisselle	LOCATION 1 jour de semaine		LOCATION Week-End	
	Kénanaïs	Extérieur	Kénanaïs	Extérieur
1 Kit 50 couverts	50 €	80 €	50 €	80 €
2 Kits 50 couverts	95 €	155 €	95 €	155 €
3 Kits 50 couverts	135 €	225 €	135 €	225 €
4 Kits 50 couverts	170 €	290 €	170 €	290 €

**ESTRADE** | Jusqu'à 24 m<sup>2</sup> > 100 € | Jusqu'à 48 m<sup>2</sup> > 200 €

- **Caution : 500 €**
- **Intervention complémentaire** (ménage, vaisselle) : **30 €/h** si nécessaire
- **Salle bleue : gratuité** pour les cafés après obsèques à St-Quay-Perros
- Pendant les vacances scolaires les associations kénanaises disposent de la salle Yves Guégan si elle n'est pas louée
- Les salles d'associations sont mises à disposition à titre gracieux pour les activités des associations kénanaises
- Les salles sont prêtées en plus aux associations pour des réunions à raison d'une fois par an

**Location pour réunion associative ou d'entreprise**

Location 2h	Journée pour Kénanaïs	Journée pour Extérieur
60 €	120 €	200 €

## • Subventions 2024 aux associations

## Associations communales

ALK	2 410 €
Amicale employés communaux	3 135 €
Amicale retraités	550 €
Danses bretonnes	500 €
Société de chasse	200 €
Stade kénanaise	2 500 €
Scot Bonnet	200 €
Ken'anim	1500 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>	<b>10 995 €</b>

## Associations extérieures

AC Trégor	75 €
Comice agricole Perros	300 €
Eau et rivières	45 €
En avant les petits loups	50 €
La Pierre Le Bigaut	50 €
Protection civile	136 €
ADBS Perros-Guirec donateurs de sang	75 €
Alcool assistance	50 €
Prévision voyages scolaire	1 500 €
<b>TOTAL ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES</b>	<b>2 281 €</b>

## Associations sociales

Banque Alimentaire	2 157 €
CIDFF 22	75 €
Croix rouge	75 €
France Adot	65 €
Association transport solidaire	200 €
<b>TOTAL ASSOCIATIONS SOCIALES</b>	<b>2 572 €</b>

<b>TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>15 848 €</b>
---	-----------------

## • Inaugurations le 9 novembre 2024

La place, la halle et la Maison kénanaise, ainsi que la centrale photovoltaïque seront inaugurées le 9 novembre prochain en présence de Madame Valérie Masson-Delmotte. Cette inauguration sera l'occasion de faire venir toutes les personnes qui nous font l'honneur de prêter leur nom à nos différents lieux. Ce sera également l'occasion de lancer un marché de proximité ce jour-là avec pour objectif de le pérenniser une fois par mois dans un premier temps.

Une conférence sur les transitions (proposition de la fabrique des transitions) et un film suivi d'un débat sont inclus dans la programmation qui n'est pas totalement finalisé.

## • Macareux, extraits du rapport annuel

## Été 2023 (8 juillet au 3 septembre)

- cadencement toutes les 30 minutes en minibus 22 places entre Louannec et Trégastel de 9h15 à 19h,
- temps de parcours 1h12,
- service payant : ticket unitaire 1,40 € (contre 1,20 € en 2022) ou abonnement hebdomadaire à tarif réduit ou abonnement scolaire 2022-2023 permettant l'accès au service
- environ 30 000 montées et une fréquentation légèrement plus importante dans le sens Trégastel > Louannec (15500 contre 14500 dans l'autre sens). À noter, une fréquentation plus importante en août,
- Coût du service sur la période été 2023 : 208 935,29 € HT, soit un coût au kilomètre de 3,55 € HT et un coût à l'usager de 6,96 € HT

## Hors-saison/hiver 2023 – 2024

- 3 départs dans chaque sens le lundi, mercredi et vendredi matin, 3 départs dans chaque sens le mercredi après-midi, en minibus 22 places,
- temps de parcours total : 1h,
- service gratuit,
- ajout de l'arrêt Georges Clémenceau,
- coût du service sur la période du 05/09/2023 au 19/04/2024 : 74 588,12 € HT, soit un coût au kilomètre de 3,39 € HT et un coût à l'usager de 6,96 € HT (période)

Projet été 2024 (6 juillet au 1<sup>er</sup> septembre) :

- Offre d'été 2024 prévue dans la continuité de l'offre été 2023 (niveau de service équivalent),
- 20 circuits par jour dans chaque sens,
- tous les jours (dimanches et fériés inclus),
- conservation de la desserte de l'arrêt Georges Clémenceau réactivée cet hiver,
- horaires identiques à l'été 2023,
- coût du service pour la commune : 3 947 €.

## • Dénomination d'une place publique

Le conseil municipal décide de dénommer la nouvelle place sous la mairie située au 7 rue de l'Église la **Place Valérie Masson-Delmotte**. M<sup>me</sup> Masson-Delmotte est une paléoclimatologue, directrice de recherche au laboratoire des sciences du climat et de l'environnement au CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), coprésidente de 2015 à 2023 du groupe de travail n°1 consacré aux sciences physiques du climat pour le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). En 2022, la scientifique spécialiste du climat a été classée parmi les 100 personnalités les plus influentes du monde par le magazine américain Time. Elle est considérée comme étant une des cheville ouvrières auprès des politiques sur les problématiques de climat, de biodiversité et d'énergie.

## • Systèmes d'intervention d'urgence

Monsieur le maire informe l'assemblée que la Protection Civile et La Croix Blanche l'ont sollicité car ils recherchent des locaux pour s'installer. La localisation des locaux doit leur permettre de répondre à des besoins d'intervention d'urgence dans un délai inférieur à 10 minutes sur tout le Canton de Perros-Guirec tout en étant à proximité des urgences de Lannion. Une réunion avec les maires du canton sera organisée pour trouver des solutions.

## • Résidence du centre-bourg

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a reçu trois propositions de projet très différentes pour l'aménagement du terrain en centre-bourg :

- tout locatif sur le principe d'une résidence autonomie avec restaurant ouvert au public pour Grand-Âge Habitat,
- résidence en locatif avec quelques ventes d'appartements et le plus grand nombre en résidence gérée avec de l'habitat inclusif (un appartement confié à une association avec pour objectif d'aider les gens à avoir une vie commune au sein de la résidence) pour Terre d'Amor Habitat,
- une résidence d'appartements en vente pour la quasi-totalité des lots avec une gestion en syndic pour Coopalis.

Dans tous les cas le terrain sera cédé dans les mêmes conditions qu'il a été acquis par la commune. L'esthétique et les méthodes de construction ainsi que son caractère vertueux seront exigés : insertion dans le centre bourg, matériaux bio-sourcés, centrale photovoltaïque, espaces communs, logement proche du passif... Les propositions présentent un minimum de 20 logements dans une résidence en R+2. La commission développement du territoire, élargie à tous les conseillers, se réunira d'ici la fin de l'été pour étudier les différentes propositions.

## • Arrêté du maire sur la santé

Monsieur le maire fait le point sur « l'arrêté répondant aux troubles à l'Ordre Public suscités par une offre sanitaire manifestement insuffisante pour garantir l'égalité d'accès aux soins ». Il indique que 27 maires ont pris le même arrêté essentiellement sur l'ouest du département.

L'arrêté met en demeure l'État de mettre en place un plan urgence santé au niveau du département. Il met également en demeure l'État de mettre les moyens humains, financiers et matériels pour permettre l'accès aux soins de façon égalitaire sur tout le territoire. L'arrêté prévoit le paiement par l'État d'une astreinte de 1 000€ par jour de retard dans l'application des mesures mentionnées dans l'arrêté.

## • Dénomination des salles et du nouveau bâtiment associatif

Le conseil municipal décide de dénommer :

Pour le bâtiment situé au 7 rue de l'Église : **Maison kénanaise**

BÂTIMENT	NOM D'USAGE ACTUEL	NOUVEAU NOM
Mairie	Salle du conseil	<b>Robert Badinter</b>
Mairie	Salle des associations (salle de musique et chant)	<b>Clarisse Lavanant</b>
Maison kénanaise	Salle rez-de-chaussée (salle de conférence)	<b>Jean-Baptiste Jacob</b>
Maison kénanaise	Salle coworking	<b>Ada Lovelace</b>
Maison kénanaise	Repair-café	<b>Maurice Chevance</b>
Maison kénanaise	Cafète associative (tiers-lieu)	<b>Marina Le Flanchec</b>

## • Inaugurations le 9 novembre 2024

La place, la halle et la Maison kénanaise, ainsi que la centrale photovoltaïque seront inaugurées le 9 novembre prochain en présence de Madame Valérie Masson-Delmotte. Cette inauguration sera l'occasion de faire venir toutes les personnes qui nous font l'honneur de prêter leur nom à nos différents lieux. Ce sera également l'occasion de lancer un marché de proximité ce jour-là avec pour objectif de le pérenniser une fois par mois dans un premier temps.

Une conférence sur les transitions (proposition de la fabrique des transitions) et un film suivi d'un débat sont inclus dans la programmation qui n'est pas totalement finalisé.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- > Le lundi de 17h à 18h
- > Le mercredi et le samedi de 10h à 12h
- 📞 contact : bibli.saintquay@orange.fr

### OYEZ, OYEZ, FIDÈLES LECTRICES ET LECTEURS DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE !

Toute l'équipe de bénévoles est ravie de vous inviter à visiter les nouveaux lieux rénovés. Le dégât des eaux a enfin été réparé et nous a permis d'aménager un coin lecture sympa pour les enfants. Nouveaux murs, nouvelle moquette et nouveaux livres vous attendent, les lundis de 17 à 18h et les mercredis et samedis de 10 à 12h.



À l'heure de cette rentrée littéraire 2024, les bénévoles de la bibliothèque ont choisi trois ouvrages pour petits et grands à vous présenter.

> Beaucoup d'autres livres sont venus enrichir votre bibliothèque, nous vous invitons à venir les découvrir.



#### En route Marin

Un très bel album jeunesse, qui sent bon les départs en vacances, et la sempiternelle question du « quand est-ce qu'on arrive ? » des enfants... L'auteur s'appelle Marine Schneider, et elle répond de manière très créative à cette interrogation : c'est beau.

> Pour les 3-6 ans



#### Les enfants de la Balme

Juin 1940, Marie, Philippe et Paul voient leur quotidien bouleversé par la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Ils décident de ne pas se soumettre, mais de résister par de petits actes, aux côtés d'adultes résistants. Roman plein d'aventures, basé sur des faits historiques, qui présente habilement les différents points de vue. Une série de 5 tomes à dévorer.

> Pour pré-ados ou plus



#### Les guerriers de l'hiver

Sortant des écrits de ses palpitants romans policiers, Olivier Norek nous fait connaître l'histoire peu connue de cette guerre entre la Finlande et la Russie de Staline qui résonne étrangement avec celle que mène Poutine aujourd'hui en Ukraine.

Goliath et sa toute puissance se heurtent à la résilience sans faille de tout un peuple.

> Pour adultes



## ÉNIGME

### La boîte à souvenirs de St-Quay-Perros

#### RÉPONSE DE L'ÉNIGME DU N° 169

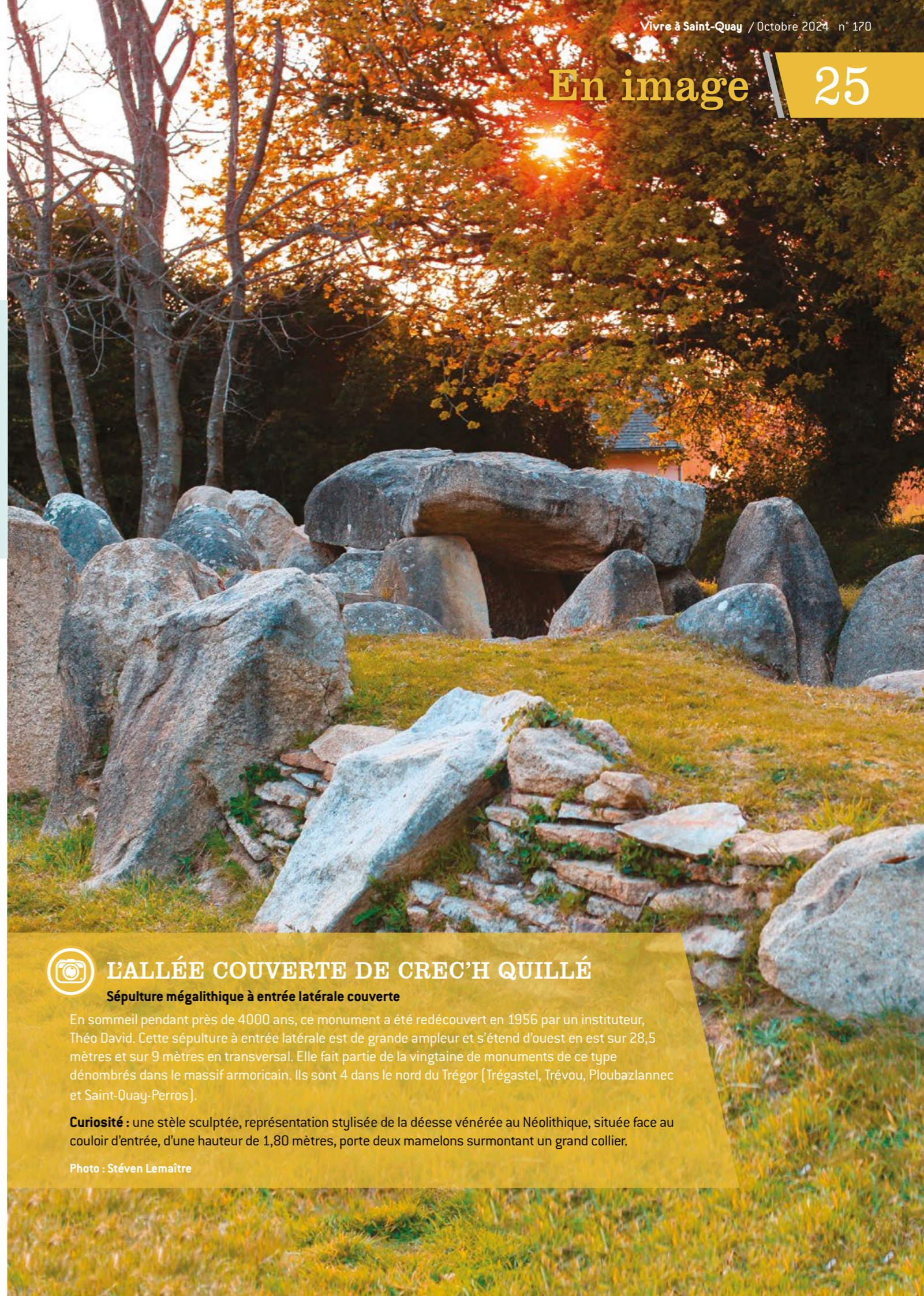
L'espace vert au centre-bourg s'appelle la Coulée verte. L'histoire a commencé en 1995 et la réalisation a eu lieu en 2004. Elle a été réalisée pour préserver un espace de verdure où coulait un ruisseau issu d'une source et également pour maîtriser l'écoulement des eaux pluviales qui augmentait avec l'urbanisation de la ZAC de Kertanguy.

La sculpture installée en bas de la Coulée verte représente le ruissellement des eaux. Le sculpteur est Aldjia Sheherazade Kerbadou et la sculpture date de 2005 : son inauguration a eu lieu le 5 juillet, sous le mandat de Roland Geffroy.

#### NOUVELLE ÉNIGME

Quel transport en commun les habitants de Saint Quay pouvaient ils prendre jusqu'en 1949 pour se rendre à Lannion ?

📍 Réponse au prochain numéro, avec une nouvelle énigme à résoudre !



## L'ALLÉE COUVERTE DE CREC'H QUILLÉ

### Sépulture mégalithique à entrée latérale couverte

En sommeil pendant près de 4000 ans, ce monument a été redécouvert en 1956 par un instituteur, Théo David. Cette sépulture à entrée latérale est de grande ampleur et s'étend d'ouest en est sur 28,5 mètres et sur 9 mètres en transversal. Elle fait partie de la vingtaine de monuments de ce type dénombrés dans le massif armoricain. Ils sont 4 dans le nord du Trégor (Trégastel, Trévou, Ploubazlanec et Saint-Quay-Perros).

**Curiosité :** une stèle sculptée, représentation stylisée de la déesse vénérée au Néolithique, située face au couloir d'entrée, d'une hauteur de 1,80 mètres, porte deux mamelons surmontant un grand collier.

Photo : Stéven Lemaître



## Festivités 2024

Mi-soleil, mi-pluie : une belle saison culturelle créatrice d'arcs-en-ciel

Comme tous les ans maintenant, depuis 4 saisons, entre mai et septembre, la commune propose des rendez-vous festifs en partenariat avec les associations kénanaises. Le public est toujours ravi de découvrir et de passer quelques heures avec des artistes locaux de talent sur la placette du centre-bourg, devenue pour une fin d'après-midi, un lieu apaisé et convivial où l'on peut se restaurer et se détendre entre amis, voisins et familles : ce sont les Musiques et/ou Théâtre sur Place. Cette année nous avons eu la chance de tenir tous les rendez-vous proposés, pas d'annulation, il a fait beau chaque dimanche programmé.

☞ Ce fut en mai le groupe **Men in Rock**, trio paimpolaïs à l'énergie rock, avec une musique des années 80-90, un répertoire riche et dynamique. Début août, **Mathieu Crochemore et son trio** guitare-contrebasse-batterie, aux pulsations chamarrées de jazz et de musique afro-américaine, a fait swinguer



l'amphithéâtre de verdure. Fin août, le nouveau trio de **Flying Duchamp** a proposé une ambiance chaleureuse, intimiste et romantique, un voyage onirique sur pulsations funky au son de la basse, du saxophone, de la guitare, des drums et des chants.

De très bons moments avec des artistes que l'on peut suivre dans tous les lieux festifs du Trégor, puisqu'ils sont renommés, brillants et nous ont fait l'honneur et la gentillesse de nous compter sur leur tournée. Enfin pour clore la saison 2024, du Théâtre sur Place. Le public, installé sur une estrade en bois a participé au voyage de Christophe Colomb, embarquant à bord de la Santa Maria, grâce à un acteur pétillant, drôle, hors pair : Jean-Frédéric Noa ; un comédien qui invite le public à tourner le vent et agi-



ter les vagues, faire voler les mouettes et surgir des monstres marins, à bord de son vaisseau astucieusement conçu, kiosque animé aux mille configurations. Il a su de manière ludique et spirituelle raconter le premier voyage de Christophe Colomb et de son équipage à bord d'une caraque, la Santa Maria traversant l'Atlantique.

Il y a eu également d'autres moments fort pour ces estivales, avec la mise en place d'une organisation plus conséquente : **R(o)ue libre le 1<sup>er</sup> juin**, **Voyage en coulée verte le 15 juin** et le **fest-noz le 20 juillet**. Tous ces événements sont un travail d'équipe puisqu'ils font appel à plusieurs structures associatives et communales. Nous tenons vivement à remercier les services techniques et municipaux pour leur travail logistique et administratif ainsi que les bénévoles pour leur implication.

☞ **R(o)ue libre sur l'habitat le 1<sup>er</sup> juin, un temps pour tisser des liens !**

**R(o)ue libre**, c'est une journée où l'avenue de la Mairie est entièrement dédiée aux piétons et aux vélos. Cette année, c'est l'habitat qui a été mis à l'honneur avec en tisseuse de lien, la **Cheap compagnie**.

L'avenue de la Mairie s'est transformée en espace de visite et de spectacle grandeur nature grâce aux différentes pièces de la maison, reconstituées ça et là, pour faire parler les lieux de vie de nos habitations. La salle à manger recevait une gigantesque table à 8 rallonges, prêtée par une famille kénanaise, pouvant accueillir une vingtaine de personnes tant elle était longue. La salle de bains pouvait quant à elle promettre une douche et un brossage de dents, le salon une lecture ou un moment tranquille dans un fauteuil moelleux, la chambre d'enfant offrir une petite sieste ou un moment ludique... et le bloc WC aperçu à l'entrée du bourg ? Installé en clin d'œil, pour attirer les commentaires et avertir qu'il ne fallait pas oublier de venir au spectacle, devenir acteur ou spectateur, sans complexe ni à priori, partager des points de vue, créer des temps culturels sur une avenue devenue le temps d'une après-midi une scène de déambulation avec en tempo la troupe de musique **Ti Soncito**, nouveau groupe radieux aux accents latino : du pur soleil.



Puis les enfants de **l'école Albert Jacquart** ont pris le relais. Pendant un mois, ils avaient pu travailler sur l'habitat, en résidence à l'école avec les artistes qui les ont initiés à l'art des fils, au mouvement et à la manipulation d'objets, aux ateliers de parole, d'écriture et d'illustration pour raconter leur maison. Ils ont réalisé des dessins qui ont trouvé toute leur place sur les fils tressés entre les arbres du square du 19 mars. Ils ont également réalisé leur spectacle dansant de tissage sur l'esplanade de la mairie. Ce fut ensuite au tour des acteurs, **Anne Huonnic** et **Gilles le Breton**, avec la pièce « la Faufilée ou l'art de se tricoter la vie », d'évoluer avec grâce et tendresse, humour piquant et souvenirs joyeux.

☞ **15 juin : Voyage en coulée verte sur l'alimentation locale et la découverte d'une cuisine végétarienne colorée et joyeuse, dans une nouvelle salle cabaret !**

Quand il fait beau, **Voyage en coulée verte** investit l'écrin de verdure qui se love au fond du vallon en centre-bourg, ce qui permet d'installer le temps d'une demi-journée, là un espace dédié à la restauration, ici la buvette dans un cadre bucolique ; les visiteurs naviguent entre la scène et les espaces dédiés aux festivités... Mais quand il pleut, comme cette année, comment procéder ? Qu'à cela ne tienne, tout sera mis en place : « show must go on », le spectacle continue.

Grâce aux équipes de l'association **Athire**, de la Mairie et de **KEN'Anim**, grâce aux bénévoles venus en renfort, que nous remercions infiniment, les installations ont investi la salle Yves Guégan et le grand barnum a été placé à l'entrée. Comme prévu, le stand de la nutritionniste de l'Interfel a reçu les visiteurs et partagé des recettes autour des fruits et légumes locaux. **Les Paniers du bocage**, qui livrent leur production à Saint-Quay-Perros, le vendredi soir sur réservation ainsi qu'**Azilys André**, paysanne-boulangère de Louannec ont pu nous faire découvrir leurs productions locales lors du repas tartine du midi. Dans l'après-midi, à l'église, une lecture musicale sur « l'Histoire des États et Empires de la Lune et du Soleil » a eu lieu avec la compagnie **Sur les Bords** puis l'ensemble **Il Pastor Fido** a réuni des passionnés autour du répertoire baroque français du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Entre ces deux spectacles, salle des associations, un « Hors cadre », une pièce loufoque et drôle, l'histoire d'une sortie au musée par la compagnie **Sur les Bords**.

Le soir, changement d'ambiance, plus intimiste, aux allures d'une soirée cabaret, tables de toutes tailles, coussins sur tapis, lever de rideau sur le Centre de formation culinaire de Pleumeur-Bodou. **Gwendal Clady**, créateur culinaire, formateur en cuisine biologique et végétarienne a eu l'infime gentillesse et la passion de faire découvrir aux convives une cuisine exceptionnelle ; exceptionnelle par les saveurs proposées, réalisée à partir de produits locaux et bio, exceptionnelle par sa finesse et son élégance. Une équipe chaleureuse, attentionnée et passionnée, que nous remercions vivement, et qui a offert, le temps d'un repas kénanaïs, ses lettres de noblesse à la cuisine végétarienne.

C'est au son d'une musique jazz manouche, que le groupe **Barbara Poulain** et **Samy Daussat Trio** a su nous inviter à partager un tour dans la chanson française des années 50-60. La voix suave de Barbara, portée par les talentueux musiciens **Samy Daussat** et **Clément Vallin**, a conquis le cœur des spectateurs. La soirée s'est terminée par des reprises et grands classiques de blues, soul et rock'n roll de l'excellent groupe **Trégor blues Band** emmené dans une dynamique éblouissante sur la voie rocailleuse de **Little Houd**, alliée aux virtuoses et pétillants musiciens.

### ☉ Fest-noz le 20 juillet : deux scènes valent mieux qu'une !

La pluie, traîtresse, s'est installée en début de soirée pour contrarier les montages de la scène et du barnum, le fameux plancher du festival des Hortensias étant déjà installé pour accueillir la foule. Très perturbant ce temps, pour des festivités qui normalement se déroulent, en plein été, en extérieur, sous un soleil radieux. Quand on accueille des groupes aussi charismatiques que **Pennoù Devet**, **Tahfour** ou **Loened Fall**, ce dernier ayant déjà quatre disques à son actif et plus de 800 fest-noz au compteur, les fans sont présents, les danseurs nombreux et le plancher trop petit. La pluie n'effraie pas le festnozien ou la festnozienne, mais, le sol glissant peut devenir dangereux. Alors une nouvelle fois, la salle Yves Guégan est mise à contribution. C'est un beau plancher, qui le temps d'une soirée peut devenir une belle piste de danse. La restauration se trouvera dans la salle bleue et la buvette sous un barnum. Les solutions sont trouvées, la fête peut alors battre son plein, les souliers battre le plancher et la musique faire battre les cœurs.



### Vers 21h, une embellie !

Une enceinte extérieure est installée car une embellie a permis à la moitié de l'assemblée, les plus jeunes apparemment, de s'emparer du plancher vite asséché par le vent. Les gens dansent, tournent et virevoltent de tous les côtés. L'association des danses bretonnes, KEN'Anim, le club de foot et la Mairie peuvent être fiers du plaisir qui se lit sur le visage des danseurs et danseuses. Le repas cette année ? Rougaille saucisse ou végétarien et crêpes en dessert !



### ☉ L'Exposition d'Arts kénaïse : un succès qui ne se dément pas !

L'exposition d'Arts kénaïse s'est déroulée du 4 au 15 août. Une trentaine d'artistes proposait une large palette à la salle communale Yves Guégan.



Les visiteurs ont pu admirer leur travail, réunis autour de l'invité d'honneur, **Jean-Marie Thoraval**, de Saint-Quay-Portrieux. Marie-Paule Le Goff, organisatrice principale, le remercie d'avoir gentiment accepté de parrainer notre trente-cinquième exposition qui a remporté un vif succès...



Rendez-vous l'an prochain à toutes et tous pour de nouvelles aventures culturelles et festives avec un nouveau lieu de choix, la halle de la Maison kénaïse...

**Kenavo, ar wech all !**

### LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

#### Pléthore d'événements cet été 2024

Que d'événements importants avons-nous connus cet été 2024 ! De quoi avoir le tournis chaque jour ! Depuis l'Euro de football jusqu'aux jeux olympiques et paralympiques sans oublier les 2 tours de France cyclistes masculin et féminin. Nous avons donc été comblés en matière de sports d'autant plus qu'ils se sont déroulés à la grande satisfaction de tout le monde, français et étrangers. Les Français semblaient vivre une certaine communion oubliant les soucis et le train-train quotidien. Cependant un autre événement, très important mais beaucoup moins drôle, la dissolution de l'assemblée nationale, les nouvelles élections avec leurs conséquences ont jeté un certain désarroi dans notre pays. Espérons que les Français et les hommes et femmes politiques se conduiront en citoyens responsables pour mettre sur pied un nouveau gouvernement à la hauteur des nombreux problèmes que nous connaissons aujourd'hui dans bien des domaines.

D'autres événements, certes beaucoup plus modestes mais quand même localement importants, ont également eu lieu cet été : ce sont les pardons de Saint-Méen le 20 mai, celui de Saint-Quay célébré par le père Albert Wanso, curé de Perros, le 20 juillet en phase avec la fête profane kénaïse et celui de Notre-Dame de La Clarté célébré par Mgr Fruchaud, ancien évêque de St-Brieuc, le 15 août. Ces pardons ont rassemblé comme d'habitude beaucoup de monde, locaux et estivants, notamment celui de Saint-Quay. Grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à préparer ces lieux et à les orner.

#### PASTORALE DES JEUNES

Tous les enfants peuvent venir au caté, baptisés ou pas. La paroisse organise :

- l'éveil à la foi des petits de 3 à 7 ans à la messe de 11h certains dimanches,
- la catéchèse en élémentaire dans les écoles privées ou en paroisse pour les écoles publiques,
- le cheminement des ados à partir de la 6<sup>ème</sup> dans les écoles privées ou en paroisse pour les écoles publiques.

> Veuillez contacter le presbytère de Perros pour avoir le détail de ces possibilités.

☉ Renseignements : contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou consulter le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>



Pardon de Saint-Quay le 20 juillet

#### Quelques nouvelles de la paroisse

**M. l'abbé Albert Wanso**, prêtre du diocèse de Yagoua au Cameroun, tout en demeurant curé de la paroisse de Perros-Guirec, est nommé **responsable de la zone pastorale de Lannion**.

La population de notre paroisse augmente beaucoup pendant l'été. Aussi le père Albert, notre curé, reçoit l'aide temporaire de quelques prêtres, français de passage ou africains. L'un d'eux, le père Mathieu Donlong Koyang, venant de l'extrême nord du Cameroun en France pour la première fois, nous a laissé une très belle lettre de remerciement dont voici la fin : Je m'en vais en vous assurant que vous avez tous votre place dans mon cœur. «Brefs ont été mes jours parmi vous, et mes paroles doivent être tout aussi brèves. Mais si ma voix doit s'éteindre dans vos oreilles et mon visage s'évanouir dans votre mémoire» (Khalil Gibran, Le Prophète, discours d'adieu), alors il ne me restera plus qu'à espérer de vous recevoir un jour à l'extrême-nord du Cameroun.

Dans ce même esprit d'aide, du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, la paroisse accueille le **Père Claude Kpadjibarh** du Mali.

Le mois de septembre est le mois des rentrées pour beaucoup de monde. Pour la paroisse aussi. Elle organise la **rentrée paroissiale le dimanche 15 septembre** : messe unique à l'église Saint-Jacques à 11h, accueil des nouveaux arrivants de l'année dans la paroisse, pot de l'amitié sur le parvis, inscription à la catéchèse, repas buffet froid et assemblée paroissiale de 15h à 17h dans les locaux du collège Notre-Dame sur le thème « Joie d'être disciple du Christ : Quels changements personnels et communautaires nous semblent possibles et prioritaires dans notre mission ? »

**Autre bonne nouvelle** : sept adultes entreront officiellement en catéchuménat en septembre en vue de la préparation aux sacrements de l'initiation chrétienne.



## LA RENTRÉE DES ASSOS

Le forum des associations a eu lieu le samedi 7 septembre dernier. De nombreuses associations kénanaïses y ont participé et ont pu échanger sur les activités de l'année avec leurs adhérents anciens ou futurs. Quelques danses bretonnes ont égayé l'après-midi, accompagnées des Couillons de Tomé, groupe de chants de marins de Perros-Guirec.

➔ Cette année, pour vous aider à retrouver les contacts de vos associations préférées plus facilement, ou pour en découvrir de nouvelles, nous vous proposons un annuaire des associations, regroupées par thème.

## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION ARTISTIQUES ET CULTURELLES

**ANOUNA - KEN'Anim** : chant choral  
• 06 67 26 58 12 ou 06 20 91 22 57

**ART FLORAL - KEN'Anim** : réalisation de composition florales  
• 06 78 13 91 89 ou 06 10 27 44 07

**ATELIER MARIE CURIE** : tricot et crochet au profit de l'institut Curie  
• 07 57 45 86 29

**COURS DE DESSIN ET PEINTURE ADULTES**  
• 06 83 44 26 60 - mpouny@yahoo.fr

**EXPOSITION D'ARTS KÉNANAÏSE - KEN'Anim** : organisation de deux expositions/ventes par an  
• 06 65 33 34 25 - marie-paule.le-goff@orange.fr

**NOS RÊVES EN COULEUR** : école d'aquarelle  
• poquet.eliette@orange.fr

**PEINTRES DU MERCREDI - KEN'Anim** : atelier collectif de peinture  
• 06 83 40 14 94 - catherine.combescure@orange.fr

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

**ATHLETIK CLUB KÉNANAÏS (ACK)** :  
• 07 65 58 79 42 ou 06 60 06 92 63 - ack22.net

**GYM LOISIRS** : gymnastique d'entretien et Pilates  
• 02 96 48 84 22 - gymloisir.kenanaise@laposte.net

**STADE KÉNANAÏS** : club de football  
• 06 45 64 28 37 - kevinlebozec7@gmail.com

**TRANKILIK** : cours de Qi Gong et Tai Chi  
• 02 96 48 59 26 - trankilik@orange.fr - trankilik.jimbo.com

### DANSES

**DANSES BRETONNES**  
• dansesbretonnesstquayperros@orange.fr

**SCOTS BONNET** : danse écossaise  
• marielaure.barret@gmail.com - scots-bonnet.fr

### LIEN SOCIAL

**AMICALE LAÏQUE KÉNANAÏSE (ALK)** : parents d'élèves de l'école Albert Jacquard  
• amicalelaïque.kenanaise@gmail.com

**AMICALE DES RETRAITÉS**  
• 06 13 67 72 07 ou 06 24 06 49 60

### DIVERS

**ATHRE** : faciliter l'intégration des habitats légers et réversibles sur le territoire  
• athre.fr

**BOURSE AUX JOUETS**  
• 06 89 48 06 91 ou 06 11 36 03 16

**CLUB INFORMATIQUE KÉNANAÏS (CIK)** : initiation et perfectionnement, smartphones et tablettes, photo, généalogie  
• 02 96 48 44 20 - www.cik22.fr

**COMITÉ DE DÉFENSE POUR LA SÉCURITÉ SUR LA RD 788**  
• 06 75 75 05 28 ou 06 69 16 51 08

**JARDINS FAMILIAUX** : mise à disposition de parcelles à cultiver  
• leguillouzer.gisele@orange.fr

**KEN'ANIM** : organisation d'événements festifs, culturels ou sportifs  
• kenanim.sqp@gmail.com

**LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-MÉEN**  
• 02 96 48 98 08

**LES PETITS RAMASSEURS** : nettoyage des bords de routes  
• lespetitsramasseurs@gmail.com

**QUAI COMMUN (KEN'Anim)** : collectif d'organisation du tiers-lieu de la Maison kénanaïse  
• taplink.cc/maisonkenanaise

**SOCIÉTÉ DE CHASSE**  
• 07 88 91 06 91

## AMICALE LAÏQUE KÉNANAÏSE



Ça y est, c'est la rentrée ! L'ALK reprend du service pour l'année scolaire 2024/2025. L'assemblée générale s'est tenue le 10 septembre 2024 afin de faire un bilan sur l'année passée et de faire les projets pour l'année à venir.

Le bilan de l'année 2023/2024 c'est :

- 5 gros événements sur l'année (soirée irlandaise, vide-grenier, chocolats de Noël, opération saucisson, kermesse),
- des activités avec les enfants (carnaval, atelier d'art floral...),
- un don de 5728 euros à la mairie pour l'achat de la structure de jeux,
- et aussi des ventes de tee-shirt, photos de classe ou encore photos du carnaval.

Une belle année bien remplie pour le bureau et ses fidèles bénévoles, avec un bénéfice qui nous permet, avec l'ajout de la subvention municipale de financer en partie l'année scolaire 2024/2025. Un budget de 55 euros par enfant a été prévu pour permettre aux maîtresses de faire de belles sorties et activités dans le cadre de leur programme avec les élèves.

Évidemment, les gains de l'année passée ne couvrent pas la totalité des dépenses et nous aurons grandement besoin de votre implication et aide pour continuer sur notre lancée et permettre aux enfants de faire un maximum d'activités.

Nous avons en projet de renouveler l'opération chocolat de Noël, qui est bien sûr ouverte à tous. Il ne faudra pas hésiter à nous contacter pour avoir un bon de commande, ainsi que pour les autres opérations que nous communiquerons sur notre page Facebook,

## ATELIER MARIE CURIE



Le forum des associations a permis de présenter notre atelier de tricot et crochet, les ouvrages étant exclusivement dédiés au profit de la recherche du cancer chez l'enfant, via l'institut Curie à Paris.



en plus des cahiers des élèves. Nous avons plusieurs projets à finaliser tels qu'une opération saucisson ou encore une opération viande locale, qui peuvent susciter l'intérêt des Kénanaïses. Nous espérons aussi pouvoir renouveler notre vide-grenier au mois de mars, qui a rencontré un franc succès l'an passé.

Cette année, l'équipe enseignante de l'école Albert Jacquard a une thématique commune qui est le vélo, et un ou plusieurs événements devraient être programmés sur l'année sur ce thème. Lors de cette assemblée générale, nous avons procédé à l'élection du bureau qui a été renouvelé dans son intégralité. Sabrina le Bellec, secrétaire, Marie-Laure le Droumaguet, secrétaire adjointe, Audrey Castelain, trésorière adjointe, Sébastien Delauney, trésorier, Déborah Le dizes, présidente adjointe et Lucie L'arvor Leduc, présidente. Nous remercions madame Guégan et madame Le Dilavrec ainsi que les bénévoles de leur présence à cette assemblée. Nous espérons vous voir parmi nous lors des événements que nous organiserons !

➔ Contact : amicalelaïque.kenanaise@gmail.com

Le P<sup>r</sup> Delattre nous indique que le don versé est utilisé pour le développement de nouvelles stratégies d'immunothérapie dans les cancers de l'enfant, en particulier le neuroblastome, le sarcome d'Ewing et la tumeur rhabdoïde.

Si vous avez envie de tricoter en bonne compagnie en faisant œuvre utile, toute l'équipe des tricoteuses serait heureuse de vous accueillir tous les mardis après-midis de 14h à 17h. Cet été, lorsque le temps l'a permis, des tricoteuses ont continué d'œuvrer sur la plage en formant un groupe singulier et remarquable... Nos ouvrages faits main (layette, chaussons, mitaines, petits pulls et gilets, écharpes, bonnets...) sont à votre disposition le mardi lors de notre permanence. Vous pouvez également en acquérir auprès de la boulangerie « Le Pétrin du port », qui accepte gentiment toute l'année notre dépôt. Cet été, d'ailleurs, de nombreux articles ont pu être ainsi vendus.

Nous vous rencontrerons aussi certainement lors des marchés de Noël du secteur (La Clarté, Kermaria-Sulard, Trélévern, Trébeurden, Plestin-Les-Grèves).

➔ Contact : Monique Meyer (présidente) - 07 57 45 86 29





## COURS DE DESSIN ET PEINTURE ADULTES

Venez dessiner et peindre, développer votre sens de l'observation et votre créativité en composant avec les volumes, l'espace, les couleurs et en explorant ou en perfectionnant les différentes techniques (crayon, fusain, pastel, huile, acrylique, encre...).

Jeu de 10h à 12h, Mairie de Saint-Quay-Perros, cours d'essai gratuit (trois places sont encore disponibles)

☎ Contact : Marie-Paule Gouny, [mpgouny@yahoo.fr](mailto:mpgouny@yahoo.fr) ou 06 83 44 26 60

## AMICALE DES RETRAITÉS

70 adhérents et habitués ont repris le chemin de la salle Yves Guégan pour une reprise attendue le mercredi 4 septembre.

L'Amicale a participé au forum des associations, ce qui a permis d'échanger, présenter les activités, les manifestations, sorties, voyages... Notre association est dévouée pour faire vivre les belles valeurs que sont l'amitié et la convivialité et représente pour certains leur seule sortie hebdomadaire.



Vendredi 13 septembre, 32 d'entre nous ont participé à la sortie « coup de cœur » des Voyages Rouillard « cap sur la presqu'île de Rhuys » avec, la visite du château médiéval de Suscinio, situé au cœur d'un espace protégé, le déjeuner délicieux et copieux au manoir de Kerbot et un après-midi croisière au départ de Port Navalo, port d'entrée pittoresque délimitant le mor braz et le mor bihan et offrant un embarcadère de choix pour les îles du golfe du Morbihan. Cette journée ponctuée de soleil a été un plaisir pour tous !

Le 19 septembre, nous étions 39 à prendre la route de l'aéroport de Brest pour un séjour en Algarve (Portugal), jusqu'au 26, avec pour maîtres mots : soleil, repos, promenades en bord de mer et visites. Une semaine détente !

**Planning de fin d'année :**

- mercredi 6 novembre à 12h : traditionnel repas dansant, avec « l'Oasis », traiteur, et John à l'animation musicale,
- mercredi 27 novembre : Beaujolais nouveau & charcuterie,
- mercredi 11 décembre : goûter de Noël avant fermeture du club,
- mercredi 8 janvier 2025 : reprise des activités, assemblée générale et Galette des rois.

☎ Contacts adhésion, inscriptions, sorties, voyage : 06 13 67 72 07 ou 06 24 06 49 60

## TRANKILIK

L'association Trankilik reprend ses activités. Depuis 18 ans, beaucoup de personnes ont trouvé un épanouissement dans la pratique du Qi Gong.

L'association est fière de pouvoir transmettre et partager le Qi Gong ; celui-ci ouvre un espace où la vitalité de chacun gagne en intensité, le corps se révèle.

C'est une discipline idéale pour se remettre en activité avec douceur. Le Qi Gong permet d'améliorer son endurance et sa gestion de l'effort par le contrôle de la respiration.

Les cours de Qi Gong ont lieu tous les lundis de 17h30 à 18h30 ainsi que tous les jeudis de 10h30 à 11h30.

Cette année l'Association propose un cours de Tai Chi, qui a lieu tous les jeudis de 17h30 à 18h30.

☎ Site : [www.trankilik.jimdo.com](http://www.trankilik.jimdo.com)

Contact : Maryvonne Autret 02 96 48 59 26

Mail : [trankilik@orange.fr](mailto:trankilik@orange.fr)

## LES JARDINS FAMILIAUX

Malgré un printemps et un été morose, dans les jardins familiaux kénanais, la récolte des légumes a été bonne : de beaux légumes pour des potages sains et parfumés pendant la période hivernale... Si le jardin permet de garder « les pieds sur terre », il est également un lieu où la convivialité est de mise, c'est donc avec plaisir que nos jardiniers et conjoints se sont retrouvés début octobre pour partager un repas.



Les personnes intéressées par une parcelle doivent prendre contact avec la présidente de l'association.

☎ Gisèle Le Gillouzer par mail : [leguillouzer.gisele@orange.fr](mailto:leguillouzer.gisele@orange.fr)

## LES PETITS RAMASSEURS

Depuis 2021, des bénévoles se retrouvent le dernier dimanche de chaque mois pour ramasser au bord de nos routes les déchets abandonnés. Nous étions une dizaine au départ puis de nouvelles recrues sont venues. Nous sommes maintenant 23, pas tous présents à chaque fois mais nous sommes souvent une petite dizaine lors des ramassages.

Au début, certaines rues étaient très souillées, puis, peut-être, notre exemple aura incité les personnes à être plus vigilantes. Nous constatons que les rues sont de plus en plus propres à chaque ramassage.

Le problème important reste toujours les bords de la deux fois deux voies, tant par les déchets des emballages de restauration rapide, que par les déchets de chantier qui tombent des camions ou s'envolent depuis les bâtiments en construction. Nous aimerions fédérer plus de bénévoles pour peut-être pouvoir aller en bord de rivière, plus en campagne, ou organiser en partenariat avec le Département des ramassages le long de la RD 788 comme nous l'avons fait en mai 2021.



Vous aimez la nature ? Vous avez envie de découvrir de nouveaux lieux et de rencontrer des Kénanais sympathiques ? Vous souhaitez agir pour notre planète ? Nous vous attendons chaque dernier dimanche du mois pour une petite balade dans la bonne humeur.

☎ N'hésitez pas à nous contacter par mail pour plus d'informations : [lespetitsramasseurs@gmail.com](mailto:lespetitsramasseurs@gmail.com)

## COMITÉ DE DÉFENSE POUR LA SÉCURITÉ SUR LA RD 788

Les problèmes de la route départementale 788 attendent des solutions

Voici bientôt 18 mois, le Département lançait une expérimentation sur la partie kénanaise de la RD 788 entre le rond-point de Saint-Méen et celui de Kerliviec. Les problèmes mis en évidence par la municipalité et le comité de défense (problèmes de sécurité tant pour les véhicules à moteur que pour les transports doux) avaient été pris en compte.

Les projets d'aménagements retenus comprenaient le partage des 4 voies (schématiquement deux pour les véhicules à moteur et 2 pour les cyclistes...) ainsi que la mise en place d'un rond-point provisoire à Ker Noël, carrefour considéré par tous comme le plus dangereux.



Si le principe du rond-point avait fait l'unanimité, l'incompréhension créée par la disproportion de la taille du « boulevard » réservé aux cyclistes avait provoqué une levée de bouclier qui déboucha sur l'arrêt de l'expérimentation au bout de 3 mois. Mais heureusement cette décision, qui avait de quoi interpellier, ne signifiait pas l'abandon du projet.

Le vice-président du conseil départemental indiqua après les Copil des 5 juillet 2023 et 27 mars 2024 que pour la réalisation d'un aménagement, les objectifs pourraient être les suivants :

- aménagement d'un itinéraire direct et sécurisé le long de la RD 788 pour les mobilités actives (particulièrement pour les cyclistes) dans les emprises existantes,
- réaménagement de la portion de RD concernée en conservant un maximum de zones de dépassement entre les giratoires de Saint-Méen et Kerliviec,
- pour le carrefour de Ker Noël, il est prévu d'étudier 2 propositions : un rond-point classique ou un carrefour plan avec intégration de zones de stockage et une voie de circulation pour faciliter les traversées...

Notre comité de défense « pour une route sûre et agréable pour toutes les catégories d'usagers » avait proposé pour les déplacements lents un plan d'aménagement pour lequel nous n'avons reçu aucune réponse.

L'étude envisagée par le Département pourrait pourtant se rapprocher de notre réflexion. Nous attendons de connaître précisément les grandes lignes du projet. Par contre, en ce qui concerne l'aménagement du carrefour de Ker Noël, nous estimons qu'il est sans grand intérêt de perdre une nouvelle fois du temps alors que l'expérimentation a montré sans aucune ambiguïté que le « rond-point classique » était la solution pertinente et attendue par les usagers kénanais ou en transit et par les riverains. Cette solution a déjà fait ses preuves à d'autres carrefours à Saint-Quay-Perros... et ailleurs !

Pour la suite des opérations nous souhaitons, en étant associés à la réflexion, que le Département, avec le Copil, prenne sans plus tarder le dossier à bras le corps et que les études tant pour le rond-point de Ker Noël que pour les pistes cyclables soient finalisées dans les meilleurs délais. Il serait regrettable de ne pas lancer rapidement le chantier pour améliorer la sécurité de tous les usagers.

Saint-Quay-Perros, le 15 septembre 2024



Comme il existe de nombreuses activités sur la commune qui n'ont pas de statut associatif, mais qui participent parfois depuis longtemps à la vie kénanaise et sont hébergées dans des locaux communaux, comme il est aussi important de permettre à chaque personne, porteur d'un projet, d'une idée de pouvoir les mettre en œuvre facilement, nous avons eu l'idée de créer KEN'Anim. Ceux qui le souhaitent peuvent devenir adhérents de l'association et aider à rendre notre commune dynamique et vivante, et ainsi créer du lien pour mieux vivre ensemble. KEN'Anim devient une association incubatrice, facilitatrice d'actions et tremplin.

Contact : 2 avenue de la Mairie, 22700 S-Quay-Perros - mail : [kenanim.sqp@gmail.com](mailto:kenanim.sqp@gmail.com)

D'ailleurs, ses statuts sont définis ainsi :

« KEN'Anim a pour but de promouvoir, d'organiser et de mettre en œuvre tout événement festif, culturel, sportif, citoyen ou engagé dans une activité environnementale, sur le territoire de la commune de Saint-Quay-Perros et ses alentours\* ».

Alentours signifiant territoire limitrophe.

Voici les différentes phases :

- **Un référent** : lors de ces actions ponctuelles ou régulières, les différentes activités seront portées par un référent qui se chargera de créer son équipe pour ladite activité,
- **Une fiche activité** permet de donner le cadre et la visibilité de l'activité (sa fonction festive, culturelle, sportive, citoyenne, engagée ou environnementale) en indiquant également ses horaires, lieux d'expression et membres actifs,
- **Une fiche action** permet d'exprimer des besoins pour réaliser une action,
- **Une fiche adhérent-e** contractualise l'adhésion à l'association KEN'Anim par un engagement légal et moral. L'adhésion à KEN'Anim est gratuite, en échange, les adhérents des activités devront participer à mettre en place un service pour la collectivité et ou participer à la dynamique associative.

## ANOUNA



En ce début 2024, l'Ensemble Vocal Anouna a joyeusement chanté 4 concerts à St-Quay (Épiphanie), Ploubezre (Journée Européenne de la Musique Ancienne) et Ploulec'h (pour fêter les 10 ans d'une chorale amie et au profit de la rénovation de la chapelle du Yaudet), à chaque fois devant un public conquis et chaleureux.

Contact : Danielle Gallais, chef de chœur : 06 67 26 58 12 ou Jeannette Le Roy : 06 20 91 22 57.

L'enthousiasme étant toujours aussi présent, les choristes se sont librement retrouvés au cours de l'été pour préparer notre prochain programme de chants de Noël.

Les appels à choristes que nous avons diffusés, et notre participation aux forums des associations de St-Quay-Perros et Pleumeur-Bodou nous ont permis de prendre contact pour de nouvelles adhésions. L'avenir se prépare donc dès maintenant, et nos projets - après Noël - nous feront aborder un tout autre programme pour participer en mars 2025 à la Journée Européenne de la Musique Ancienne, avant de préparer des chœurs amusants pour l'été 2025.

Nous pouvons encore étoffer notre effectif. Alors, que vous soyez choriste débutant ou confirmé, curieux ou intéressé, n'attendez pas nos concerts pour venir nous rencontrer : vous êtes cordialement invités à venir assister à nos répétitions, sans engagement de part et d'autre.

## ART FLORAL

Les 10 cours d'art floral pour l'année 2024/2025, seront programmés de septembre 2024 à juin 2025, un lundi de chaque mois (2 cours dans la journée) de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30, dans la salle bleue, avec 6 à 8 personnes par cours. Leurs dates sont 23 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre, 13 janvier, 3 février, 17 mars, 28 avril, 19 mai, 2 juin. L'adhésion pour l'année est de 60€, il reste 1 place pour le matin et 2 places pour l'après-midi.

Cette année, en projet, 1 ou 2 cours pour les enfants à Noël, Pâques et/ou la fête des mères.

Les bouquets ou compositions florales sont effectués essentiellement avec feuillages et fleurs du jardin.

Contacts : Monique Graill 06 78 13 91 89  
ou Claudie Turlin 06 10 27 44 07



composition réalisée par l'animatrice, Chantal Thos, pour le forum des associations

## LES PEINTRES DU MERCREDI



« Si toi tu descends du singe, moi sûrement pas ! » disait la grand-mère d'Yves Coppens.

Célèbre paléontologue français, il découvrit Lucy, surnom d'un spécimen de fossile qui appartiendrait à la lignée des hommes. Le regard de ce singe, réalisé par Régine, est particulièrement intense.



Un singe et son petit de Régine Thomas

Il dégage une grande douceur qui ne nous a pas laissés indifférents.

« J'étonnerai Paris avec une pomme ! » disait Cézanne... Un peintre du mercredi nous émut par la seule expression presque humaine du regard d'un singe et de son petit...

## QUAI COMMUN

L'entrée dans les lieux approche, nous sommes impatients ! Pour démarrer en douceur, le collectif Quai Commun se greffe à l'association Ken'Anim avec une section dédiée. L'objectif ? Démarrer progressivement nos activités dans la Maison kénanaise avant une structuration en coopérative si tout va bien en 2025. Les activités actuelles (dépôt des Paniers du Bocage, Repair Café, Coworking) vont être transférées et étendues pour certaines dans la Maison kénanaise d'ici la fin de l'année. L'aménagement va également débuter. Nous recherchons à ce titre du mobilier (voir sur notre page [taplink.cc/maisonkenanaise](http://taplink.cc/maisonkenanaise)). Un 1<sup>er</sup> café sera ouvert lors de la journée d'inauguration le 9 novembre pour vous proposer des boissons toute la journée, des échanges autour du projet, un Repair Café de 10h à 12h, une initiation Yoga, et d'autres animations.

Plus d'infos sur : [taplink.cc/maisonkenanaise](http://taplink.cc/maisonkenanaise)

## STADE KÉNANAIS



Le Stade kénanais se relance et entame une nouvelle page de son histoire. Le club a enregistré un grand nombre de départs mais a réussi à rebondir en reconstituant un nouveau bureau orchestré par Sébastien Le Gall (président), Kévin Le Bozec (trésorier), Ilan Le Gall (secrétaire), Pierre Rocton (trésorier adjoint) et Laurie Trabelsi (secrétaire adjointe).



Une nouvelle équipe de 25 joueurs (dont 17 recrues) représente le football kénanais sur le carré vert pour cette saison 2024/2025. L'équipe évolue en D2 et participe aux différentes coupes nationales et départementales.

Vous pouvez rejoindre le club en tant que bénévole, dirigeant ou joueur et partager avec nous cette aventure humaine autour de nos valeurs : le bien-être, le respect et la compétitivité.

➔ Contact : 06 45 64 28 37 ou kevinlebozec7@gmail.com

Pour nous suivre : facebook.com/LeStadeKenanais



## NOS RÊVES EN COULEUR

## La passion de l'aquarelle

C'est la rentrée pour notre équipe d'aquarellistes, après les vacances et de beaux paysages dans les yeux, nous allons tenter de mettre sur papier toutes ces belles images mais aussi d'après photos ou en utilisant des éléments naturels (feuillages, champignons, fruits de saison...), de faire vibrer les couleurs de l'automne. Nous travaillons toujours en atelier participatif, chacun apporte son savoir et ses techniques pour faire progresser le groupe.

Nous pouvons accueillir de nouveaux passionnés, si vous voulez venir partager une séance avec nous, vous pouvez nous retrouver à la salle bleue de la salle des fêtes, le mardi de 14h30 à 17h. Tous les talents seront les bienvenus.

➔ Inscription : poquet.eliette@orange.fr

## DANSES BRETONNES

Nous étions présents au forum des associations le samedi 7 septembre 2024. Nous avons assuré avec une quinzaine de membres ainsi que des personnes du public, une démonstration de danses bretonnes accompagnée musicalement par les Couillons de Tomé et Martine, adhérente de l'association, à l'accordéon.

La reprise des cours a eu lieu le jeudi 12 septembre 2024 avec notre animatrice Michèle Cafaro.

Pour cette année 2024-2025, notre assemblée générale se tiendra le 3 octobre. Une auberge espagnole pour les adhérents est prévue en novembre, un stage d'un nouveau terroir aura lieu le samedi 25 janvier 2025, et le fest deiz de l'association (dimanche après-midi musical et dansant) le 23 mars 2025.

Bien sûr, la galette des rois, la soirée crêpes et autres auront lieu pour égayer l'année.

La cotisation annuelle est de 28 €. Les cours ont lieu le jeudi soir de 20h30 à 22h30 à la salle Yves Guégan. Toutes les personnes quelque soit leur niveau seront les bienvenues.

➔ Renseignements : dansesbretonnesstquayperros@orange.fr

## GYM LOISIRS

La reprise des cours de gymnastique et de Pilates a eu lieu mi-septembre après le forum des associations où nous avons enregistré de nombreuses adhésions.

## &gt; Cours de gymnastique d'entretien

Ils consistent en des exercices de cardio, abdos, étirements et relaxation. Ils se déroulent le lundi de 19h à 20h avec Stéphanie et le jeudi de 9h15 à 10h15 avec Patricia.

La cotisation annuelle pour 1 cours par semaine est de 80€ et pour 2 cours 120€.

## &gt; Cours de Pilates

Ils permettent le développement et le maintien corporel en se basant sur l'équilibre, la respiration et la fluidité des mouvements avec l'utilisation de matériel : ballons... Ils ont lieu le mardi de 11h à 12h et le jeudi de 13h30 à 14h30 avec Stéphanie.

La cotisation annuelle pour 1 cours hebdomadaire est de 120€, pour 2 cours 180€ et pour 1 cours de gym et un cours de Pilates : 150€



➔ Informations : contactez Dominique au : 02 96 48 84 22 ou gymloisir.kenanaise@laposte.net

## CLUB INFORMATIQUE KÉNANAIS

Le forum des associations de St-Quay-Perros a permis aux visiteurs de découvrir le Club Informatique Kénanais et les formations proposées par le club : initiation à l'informatique, perfectionnement dans l'utilisation de l'ordinateur, photo numérique, tablettes numériques, smartphones et GPS de randonnée, ainsi que l'initiation à la généalogie.

Les cours ont repris durant la première semaine d'octobre et les inscriptions restent ouvertes aux kénanais et habitants des communes voisines.

➔ Le site web du club [www.cik22.fr](http://www.cik22.fr) apporte des informations complémentaires et permet les inscriptions en ligne. L'association peut aussi être contactée au 02 96 48 44 20.

## SCOTS BONNET

Pourquoi ne pas essayer une nouvelle activité originale, amusante et qui permet de bouger tout en faisant travailler sa mémoire ? C'est possible à Saint-Quay le lundi soir à 20h30 en salle Yves Guégan, avec la danse écossaise !



La danse écossaise est pratiquée par des milliers de danseurs dans le monde entier qui ont la possibilité en plus de leurs séances régulières de suivre des stages, de participer à des bals au cours desquels des musiciens jouent des musiques endiablées ainsi que des airs lents spécifiques à ce type de danse. Pas de stage ni de bal de fin de saison 2023-2024 en raison des élections, mais l'un des danseurs a suivi une deuxième formation de 15 jours à l'université de Saint Andrews en Ecosse et a obtenu la dernière partie de son diplôme après avoir réussi le cinquième et dernier examen mettant fin à quatre ans d'apprentissage.

Les cours du lundi et du mardi ont repris début septembre. Il est toujours possible de venir faire quelques séances d'essai le lundi après nous avoir prévenus afin que le programme de la soirée soit adapté.

Infos sur le cours de débutant : [marie-laure.barret@gmail.com](mailto:marie-laure.barret@gmail.com)

➔ Site : <https://www.scots-bonnet.fr/fr/>

## BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets aura lieu à la salle Yves Guégan les 16 et 17 novembre 2023. Les dates à retenir sont :

- Dépôt : vendredi 15 novembre 9h à 17h30,
- Vente : samedi 16 de 9h à 17h30 & dimanche 17 de 9h30 à 12h30,
- Reprise des invendus : mardi 19 novembre de 14h à 18h.



Vous pouvez déposer divers jouets d'enfants, livres adultes & enfants, jeux de société, vélos, trottinettes, jeux extérieurs, petits mobiliers enfants, bijoux fantaisies, décorations, pas de peluches, pas de vêtements. Prévoir une étiquette autocollante pour chaque objet. N'hésitez pas à venir nombreux pour déposer et acheter pour un Noël responsable, abordable et solidaire.

➔ Renseignements : Mado Hamon au 06 89 48 06 91 ou Nicole Lissillour au 06 11 36 03 16

## ATIHRÉ

Cette année, en plus du conseil apporté sur la thématique de l'habitat léger et réversible, l'association est pleinement investie dans le projet de fabrication en chantiers participatifs de la 1<sup>ère</sup> maison réversible à Pors-Ty-Olu pour Habitat Jeunes en Trégor Argoat (HJTA).



La 3<sup>ème</sup> édition des Journées Nationales de l'Habitat Léger (JNHL) a également été déclinée dans le Trégor les 28 et 29 septembre avec la visite du chantier, une soirée au Pixie à Lannion et des portes ouvertes des tiny house de Crec'h Babous (avec des stands sur l'énergie solaire, l'assainissement écologique, l'architecture et l'urbanisme...). À noter que l'association va également proposer progressivement des ressources à la Maison kénanaise. Les permanences seront aussi transférées dans le tiers-lieu. A bientôt !

➔ Plus d'infos sur : [atihre.fr](http://atihre.fr)

# Talus : sentinelles de notre environnement

1/2

Les rares talus empierrés appartiennent au patrimoine et sont les gardiens des ressources naturelles et de la biodiversité. On confond trop souvent haie et talus.



Reconstruction d'un talus

## Un kilomètre détruit = un kilomètre reconstruit

La lutte contre la pollution est une nécessité. En cas d'eau fortement polluée par les lisiers et les produits phytosanitaires, si cette eau rencontre un talus, elle est retenue par lui et s'enfonce dans le sol. Le pouvoir de nuisance des polluants est amoindri voire neutralisé.

Il est important de soigner ces ouvrages en les remettant en valeur.

**Un bocage est un paysage rural délimité par des talus, des alignements plus ou moins continus d'arbres et d'arbustes sauvages ou de fruitiers. La haie sur terrain plat, le talus sans haie, le talus arboré, le talus non empierré (monticule de terre tenant par les racines) et le talus-mur, plus souvent, surmonté de terre n'ont pas le même intérêt environnemental. On trouve des talus-murs en Bretagne, Normandie et ailleurs.**

La création du bocage a atteint son extension maximale pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Les pratiques agricoles évoluant, la raison d'être de ces talus est bien éloignée des motivations de leurs constructeurs d'antan.

### Quelques fonctions anciennes des talus :

- protéger des ennemis, des regards, du froid et du vent, de l'érosion, des animaux. Ainsi, à l'abri des talus, les vaches produisaient plus de lait,
- délimiter des terrains d'utilisations différentes (pré, prairie, champ, garenne, garde de cheptel),
- embellir, conforter l'image de marque du propriétaire par l'entretien du talus et par la valorisation de la ferme à sa vente ou sa location,
- produire du bois : bois d'œuvre, bois dur pour manche à outils, bois de chauffage,
- réserve de gibier,
- une fonction sociale, récréative par son entretien et sa construction, en été : sieste ou pause casse-croûte,
- cacher et se cacher pour les braconniers, les prêtres rigoristes surveillants la bienséance des divertissements des paroissiens(iennes), lieux d'aisance...
- autres usages : faire sécher le linge, stockage des pierres trouvées en plein champ...

Parmi ces fonctions, certaines sont toujours d'actualité car un talus structure puissamment et durablement le paysage.

De 1950 à 1970, tout a basculé. On s'est mis à raser des talus rapidement et massivement. Tendance lourde qui continue toujours.

### Les résultats de ce remembrement sont accablants :

- **banalisation de la campagne** qui perd son caractère, son charme et son pouvoir d'attraction touristique,
- **érosion et perte de sols** : avec les machines agricoles, le sol est travaillé en profondeur et déstabilisé à chaque fois. Surtout si le sol reste nu, notamment après les labours. Les sols descendent progressivement, n'étant retenus par rien et ne remontent pas. Au bout de 20 ans de ces mini-érosions, la couche arable utile du haut de la parcelle s'est amincie et finit par disparaître en encrassant les rivières,
- **modification des microclimats et érosion par le vent** : c'est en période de sécheresse que les éléments les plus fins du sol et les plus fertiles sont emportés. Quand le bocage (talus et arbres) n'est plus là pour freiner le vent, celui-ci a d'autant plus d'effet qu'il est puissant, plus froid ou plus chaud.
- **disparition de tout un écosystème** : un talus boisé de plusieurs essences introduit de la variété dans le paysage. C'est un abri pour plantes indigènes et faune sauvage (oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes). Un talus est vivant par lui-même mais surtout par la vie qui tourne autour, trouvant à s'y loger et nourrir,
- **des inondations à répétition** (Morlaix, Quimper...), pollution des cours d'eau et mortalité animale (poissons, batraciens).

**Rémi, Gérard et Pierre-François sont adhérents kénanais à l'association Skol ar C'hleuziù (l'école des talus), dont les objectifs sont la promotion du bocage, des talus, des talus en pierres et des haies dans la régulation de l'hydrologie, le maintien de la biodiversité et la richesse du paysage.**

Pierre-François évoque ses motivations : « intéressé très jeune par l'esthétique des talus à soubassement pierre, j'ai souhaité perpétuer le geste de construction ancien par la création d'un mur-talus chez nous. Cette association fait trait d'union entre passé et présent et est détentrice d'un savoir-faire méritant d'être mis en œuvre dans une approche citoyenne de préservation de ce patrimoine rural. C'est ce que je peux vivre dans l'association, même si sa pyramide des âges l'oriente davantage aujourd'hui vers l'entretien du patrimoine. »

Pour Rémi, « c'est d'abord l'occasion de participer à la rénovation et à l'entretien d'un petit patrimoine remarquable du pays de Pouldouran, autour des routoirs à lin, des talus empierrés et des talus plantés. Ce patrimoine subit les assauts du temps. Il est donc important de soigner ces ouvrages en les remettant en valeur. Chacun participe comme il peut, on y partage du temps, des connaissances spécifiques sur ces constructions et les milieux vivants qui y sont liés. Unis par le même plaisir de se retrouver, de découvrir des lieux peu connus qui, par ces petits soins, reprennent vie et place dans le territoire et l'histoire locale. C'est aussi l'occasion de faire de belles rencontres, de se retrouver ensemble autour d'une cause commune mais aussi d'animations ou d'un bon repas. La culture locale et la langue bretonne ont ici toute leur place, preuve finalement d'un patrimoine commun bien vivant qui nous rassemble dans le bon sens et la bonne humeur. »

Gérard apporte des précisions : « une politique de reconstruction de talus en terre n'est pas un talus construit, mais simplement un dénivélé.

Je parlais plutôt de talus en pierres, maçonnées à l'argile. Quant à la pierre sèche, elle n'existe pas en Bretagne, mais plutôt dans les Causses. La construction en pierre sèche s'effectue sans liant. Les talus en pierre sont des talus-murs, qui évoquent un ouvrage maçonné à l'argile. À différencier du talus, qui englobe la maçonnerie, la terre et la végétation en surplomb. »

D'après le créateur de Skol ar C'hleuziù, Fanch Jestin, on détruit encore deux fois plus de talus qu'on en construit. On accorde plus d'importance à la plantation des haies à plat au détriment des talus comme l'atteste le programme national « Plantons des haies ». Toutefois, des progrès existent, notamment à Cavan : 48 km de talus détruits et 13 km de talus reconstruits. L'association aimerait bien voir se réaliser le slogan : « Un kilomètre détruit = un kilomètre reconstruit » et surtout conserver un maximum de talus restants.

Sur le territoire de LTC, des efforts sont réalisés et planifiés pour préserver et reconstruire les talus avec plantation de haies. Comment les entretenir ? Nous l'évoquerons dans un autre article.

En attendant, allons (re)découvrir le très beau circuit des routoirs à lin entre Pouldouran et Trédarzec, au départ de la Maison des talus de Pouldouran. Ne manquez pas son exposition sur les talus en Bretagne !

➔ Le collectif kénanais des Coquelicots

### Références et pour aller plus loin :

- > « Manuel de construction des talus », Mikael Madeg
- > Association Skol ar C'hleuziù
  - Maison des talus (ouvert tous les jours de 9 h à 18 h), place de Pouldouran
  - <https://talus-bretagne.org/>
- > <https://chambres-agriculture.fr/agriculteur-et-politiques/plan-de-relance/agriculteurs/plantons-des-haies-mesure-plantation/>

# La culture du lin à Saint-Quay-Perros

Moulin de Bouscao datant du 17<sup>ème</sup> siècle.

À Saint-Quay-Perros, il y avait autrefois 2 moulins à foulon : le moulin de Gouzabas situé sur le Kerduel et celui de Bouscao, établi sur la rive gauche du ruisseau du Cruguil au 16 rue de Bouscao. C'est celui qui nous intéresse ici car son histoire a pu être enrichie grâce aux échanges que nous avons eus avec Jean Rannou, un des propriétaires du moulin de 1962 à 1972 et Monique Perrotet, propriétaire actuelle, qui nous a permis de visiter les lieux.

Le moulin de Bouscao était un moulin à foulon datant probablement du 17<sup>ème</sup> siècle. L'ensemble se compose encore aujourd'hui d'un bâtiment ouvert sur l'est (1) servant au stockage des récoltes déposées par les liniculteurs, et d'un bâtiment qui servait d'atelier au teillage du lin (2). Entre ces 2 bâtiments, se trouvait la roue hydraulique, et ils étaient reliés par des ouvertures et passerelles permettant le passage des tiges. Adossé à l'atelier, se trouve un bâtiment pour l'entreposage des ballots de filasse (3). À proximité, se tient encore le logis (4) qui servait d'hébergement aux saisonniers.

Autour de la culture du lin, il existait deux métiers : celui de liniculteur, qui cultivait le lin, et celui de teilleur, qui traitait le lin pour en faire de la filasse. Le dernier teilleur du de Bouscao était Jean Nicolas, propriétaire du moulin. Cette technique était déjà très connue et employée par les Romains. Dans les moulins à foulon, utilisés pour le lin

comme pour la laine, les matériaux étaient battus par des maillets entraînés par la force motrice de l'eau. Des pilons verticaux avec des « masses » étaient mus soit manuellement, soit mécaniquement.

La consultation des archives à la mairie de Saint-Quay-Perros a mis en évidence la tenue d'un registre de 1902 à 1947 : chaque liniculteur devait transmettre à la Mairie, avant le 15 juin de l'année suivante, le résultat de sa récolte afin d'obtenir une prime de l'État. Chaque recueil

certifié conforme par la Mairie au syndicat des liniculteurs de Pontrieux, qui se chargeait de transmettre au gouvernement.

Quelques exemples : 35 liniculteurs pour une superficie de 31 hectares en 1902, 43 en 1911, 16 en 1937 et seulement 8 en 1952 pour une superficie de 8 hectares. En 1931, le gouvernement a donné une prime d'encouragement à la culture du lin ; on a ainsi vu une augmentation en 1933 avec 21 liniculteurs puis le bénéfice de la prime a été suspendu en 1941.



indiquait le nom du liniculteur, la parcelle cultivée ainsi que sa superficie. La notion de parcelle était importante car la culture du lin nécessitait des terres riches, ce qui n'était globalement pas le cas à Saint-Quay-Perros. Le liniculteur remettait ce résultat

Dans les années 1947/48, l'encouragement de la culture du blé et du seigle a entraîné la fin du lin, qui s'est concrétisée dans les années 1953/55 dans le Trégor. Ce fut donc la fin du teillage au moulin de Bouscao.

## Comment se passait la culture du lin ?

Il existait 2 types de lin, celui à fleurs blanches et celui à fleurs bleues. Les lins des Côtes-d'Armor étaient des lins à fleurs bleues plus fines et peu branchues ; c'est cette variété qui faisait la réputation du Trégor alors que le lin à fleurs blanches était plutôt travaillé dans le nord Finistère. La filasse à fleurs bleues, de haute qualité était d'ailleurs plus recherchée par les filatures du Nord que celle du Finistère.

Les semailles avaient lieu entre le 15 mars et le 15 avril, la récolte commençait 3 mois plus tard, en juillet. Le lin était arraché à la main, au pied de la plante, par poignées, puis déposé au sol. Le lin était retourné régulièrement pour favoriser le séchage et le pourrissage, ce dernier favorisant la destruction des substances inutiles tout en conservant intactes les fibres textiles.

Cette étape durait 2 à 3 semaines et s'appelait le « rouissage à terre » ou « rosage » car les tiges étaient exposées à la rosée nocturne, technique qui a succédé au rouissage à l'eau.

Dès l'arrachage et l'étagage, le teilleur parcourait la campagne à vélo afin de visiter les lots pour se rendre compte de la qualité de la récolte. Les achats se faisaient de préférence après rouissage et le prix était fixé en fonction de la qualité. Une fois le lin séché, il était acheminé par les liniculteurs à l'aide des chevaux et des charrettes. Les gerbes étaient stockées dans le bâtiment 1 (voir dessin).

Le travail du lin commençait à l'automne car le moulin était consommateur d'eau. L'eau était acheminée par un bief qui prenait sa source dans le Cruguil au niveau de Prat Cotel et serpentait sur environ 500 mètres jusqu'à Bouscao. Au point de départ, il y avait un « droit d'eau », une retenue d'eau pour pouvoir assurer la journée de travail. Au niveau de cette retenue, il y avait une « vanne » que l'on ouvrait tous les matins avant de démarrer la journée de travail et que l'on fermait tous les soirs pour le remplissage en eau.

### Le teillage

Il était assuré par des saisonniers ; à Bouscao, il y en avait 6 à 7. Il y avait 2 équipes de travail, l'une au broyage et l'autre au peignage.



Archives : bief du moulin de Bouscao qui prenait sa source dans le Cruguil

Pendant le 19<sup>ème</sup> siècle, la journée de travail dépassait 10 heures par jour. La durée de travail journalier est passée à 9h après la loi du 29 avril 1919 puis la loi du 21 juin 1936 institua la semaine de 40 heures : 4h le matin et 4h l'après-midi.

La première étape est le broyage qui se pratiquait au bâtiment 2 grâce à une roue à palettes : au travers d'une cloison en bois, il y avait des fentes qui permettaient le passage des maillets en bois. Les hommes posaient les fibres par poignées sur le plan de travail où venaient frapper le maillet pour écraser la tige.

La deuxième étape est le peignage, qui se faisait également dans le bâtiment 2 avec un outil appelé peigne à lin, qui permettait



Peigne à lin

de séparer les tiges broyées de la fibre. Une fois la fibre libérée, les filasses étaient regroupées en ballots, entreposés dans l'attente du transport par camions vers le nord de la France où se trouvaient les filatures pour la fabrication de tissus.



Le peignage du lin

Le personnel était en majorité masculin. La saison durait environ 10 mois, de septembre à juin. Durant la saison estivale, les ouvriers teilleurs allaient soit aider les cultivateurs dans les fermes pour aider à la rentrée des foins, l'arrachage du lin ou encore la moisson et le battage, soit ils partaient à Jersey pour l'arrachage des pommes de terre. Ce travail se faisait dans une ambiance familiale.

Les déchets ligneux servaient de combustible pour se chauffer ou préparer les repas des animaux, leur combustion étant très lente.

## NOVEMBRE

### Samedi 9 novembre

- **Inauguration de la Maison kénanaise :**
  - > 10h - 12h : Repair café,
  - > 11h - 14h : marché local,
  - > 15h : conférence de Julian Perdrigeat et Valérie Masson-Delmotte,
  - > 16h30 : cérémonie d'inauguration,
  - > 19h : projection d'un film documentaire

### Lundi 11 novembre

- **Commémoration de l'Armistice de 1918**
  - > monument aux morts - 10h30



- **Repas animé des Aînés et des Aînés** offert par la commune
  - > salle Yves Guégan - 12h30



### Samedi 16 novembre et Dim. 17 novembre

- **Bourse aux jouets (livres, vélos, déco, jeux de société...)**
  - > salle Yves Guégan
  - 9h à 17h30 le samedi et
  - 9h30 à 12h30 le dimanche



## DÉCEMBRE

### Du dimanche 15 au mardi 24 décembre

- **Semaine de la Création**
  - > salle Yves Guégan - 14h à 18h



## JANVIER

### Mercredi 8 janvier

- **Vœux du maire**
  - > salle Yves Guégan - 18h



### À NOTER

dans vos agendas dès à présent !

- R(o)ue Libre : 1<sup>er</sup> juin
- Voyage en Coulée Verte : 14 juin
- Fest-noz : 19 juillet



## Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les Kénanaises et Kénanais aux heures suivantes, à la mairie :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Olivier HOUZET - maire</b><br/>tous les jours sauf vendredi, sur rendez-vous</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Marcel LE BOZEC - 2<sup>ème</sup> adjoint</b><br/>chargé des travaux et constructions<br/>tous les matins, sur rendez-vous</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Christian DAGORN - 4<sup>ème</sup> adjoint</b><br/>chargé de l'urbanisme, des mobilités et voiries<br/>tous les matins, sur rendez-vous</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Gaëlle URVOAS - 1<sup>ère</sup> adjointe</b><br/>chargée de l'administration générale, des finances et du personnel communal<br/>tous les matins, sur rendez-vous</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Nolwenn BRIAND - 3<sup>ème</sup> adjointe</b><br/>chargée du lien social et du monde associatif<br/>vendredi matin de 9h30 à 10h30, sur rendez-vous, à domicile ou en mairie</li> </ul> |  |



### MAIRIE

Tél. : 02 96 49 80 40  
email : [contact@mairie-saintquayperros.fr](mailto:contact@mairie-saintquayperros.fr)  
site : [mairie-saintquayperros.fr](http://mairie-saintquayperros.fr)

[facebook.com/saintquayperros](https://facebook.com/saintquayperros)

**Horaires d'ouverture :**  
lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30  
fermée le mercredi et le vendredi après-midi  
samedi : 8h30 à 12h

[instagram.com/saintquayperros](https://instagram.com/saintquayperros)

## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À DOMICILE (LTC)

- **ORDURES MÉNAGÈRES**
  - > **Mercredis semaines paires**  
Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
- **COLLECTE SÉLECTIVE**
  - > **Mercredis semaines impaires**  
Le tri sélectif est **indispensable** au recyclage et à la valorisation des déchets. Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
- **ENCOMBRANTS ET FERRAILLES**
  - Dans la limite de 2m<sup>3</sup> par foyer, sur inscription au 02 96 05 55 55 ou : [info-usagers@lannion-tregor.com](mailto:info-usagers@lannion-tregor.com).
  - > **Prochaine collecte : 19 décembre 2024**  
À déposer sur la voie publique la veille.

## APPORT DES DÉCHETS

- **DÉCHÈTERIES**  
Perros-Guirec (06 72 13 67 75) et Louannec (02 96 91 06 33)
  - > **Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril, 9h à 12h et 13h30 à 17h30 :**
    - **Perros-Guirec** : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.
    - **Louannec** : mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- **OBJÈTERIE DE BUHULIEN** (02 96 13 34 22 - 07 72 25 54 82)
  - > **Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril :**  
9h à 12h et 13h30 à 18h : du lundi au samedi

## DÉPANNAGE

- **SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022**
- **SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122**

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h,  
le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
Contact : [bibli.saintquay@orange.fr](mailto:bibli.saintquay@orange.fr)

## CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

- 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez
  - > **Standard : 02 96 05 00 12** de 9h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi

## APPELS D'URGENCE

- **SAMU : 15**
- **POLICE/GENDARMERIE : 17**  
Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17  
Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50
- **URGENCES POUR SOURDS OU MALENTENDANTS : 114**  
Fonctionne en visiophonie, tchat, SMS ou fax.
- **CENTRE HOSPITALIER de Lannion : 02 96 05 71 11**
- **POLYCLINIQUE DU TRÉGOR à Lannion : 02 96 46 65 65**
- **AGRI'ÉCOUTE : 09 69 39 29 19**
- **CENTRE ANTI-POISONS à Rennes : 02 99 59 22 22**
- **ENFANCE MALTRAITÉE : 119**
- **FIL SANTÉ JEUNES : 0 800 235 236**
- **INFOS CORONAVIRUS : 0 800 130 000**
- **PHARMACIES DE GARDE : 32 37** (0,35€ TTC / min)
- **SECOURS EN MER CROSS : 196**  
SNSM : 06 75 24 11 99
- **SOS SUICIDE PHÉNIX : 01 40 44 46 45**
- **VIOLENCE FEMME INFO : 39 19**

## COLLECTE DON DU SANG

- **Vendredi 29 novembre 2024 et mercredi 12 février 2025, de 14h à 18h15**  
Salle Rouzic à Perros-Guirec

## GROUPE MÉDICAL "MÉDIPLURIEL"

- Médecins généralistes, masseur, kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes, infirmiers, podologue, thérapeute familiale
  - > **Standard médical : 02 96 49 10 10**
  - > **Paramédical : 02 96 49 10 00**  
de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 8h à 12h le samedi

## CABINETS D'INFIRMIERS

- Soins à domicile
  - > **1 rue Joseph Campion : 02 96 23 25 37**
- Soins sur place et à domicile
  - > **Centre Médipluriel, 86 rue de Kerliviec : 06 31 50 29 89**

# École Albert Jacquard ...



→ L'Amicale laïque kénanaise a fait un don à la commune qui a permis d'acquérir une nouvelle structure de jeux pour la cour de la maternelle : un train et des dalles de protection. L'installation a été faite par les services techniques de la commune pendant les vacances de printemps.

